

LE  **JOURNAL D'AGRICULTURE**  **ET D'HORTICULTURE**

Le Naturaliste Canadien

Vol. 3. No. 20

CIRCULATION, 53,000 { ANGLAIS - 7000
FRANCAIS 46000

22 AVRIL, 1900.

LES SEMENCES SONT DEJA COMMENCEES ET

MASSEY - HARRIS

désire vous rappeler que vous ne faites pas d'erreur lorsque vous commandez une semence de quatre sections. Elle n'a pas d'égale. Nous fournissons aussi les Charrues, Herses, Sarclours, etc., de la meilleure qualité.



N'EST-CE PAS QUE C'EST UNE MERVEILLE

Nous voulons parler de la Baratte en particulier. Cette baratte marche sur de véritables boules d'appui.

Le Trépid en forme de **A** en Bois ou en Acier

La fabrication du beurre avec la Baratte "Daisy" est un jeu. Les enfants crient pour la faire marcher. Si vous le désirez nous donnons un ventilateur à gaz.

En plus des Barattes à Beurre, nous manufacturons aussi des moulins pour moulin, Coupe-Racines, Pouvoir à chevaux, Herses à bèches et à disques, Pompes en fer, etc.

The Wortman & Ward Man'g Co

BRANCHE DE L'EST:

60 Rue MCGILL, MONTREAL, Que

Bureau Principal et Fabrique, London, Ont.

Protégez vos Arbres Contre les Chenilles.

Le voilà enfin trouver le seul et vrai moyen pratique de combattre le fléau de chenilles toujours grandissant, qui est la terreur de nos cultivateurs et la dévastation de nos vergers et forêts. Jusqu'à ce jour tout effort tendant à ce but a failli et la cause en est pour différents raisons. La principale était que ça revenait trop cher au cultivateur pour le mettre en pratique. Je suis l'inventeur et seul propriétaire du "Protecteur d'Arbre" breveté sous le No. 64 555, est fait de fer-blanc, est offert à un prix minime, à la portée de toutes les bourses, s'ajuste à volonté à tout arbre, est bon pour le même arbre pour vingt ans, exempté beaucoup d'ouvrage, et rien ne peut l'égaler pour la protection des arbres. Il faut le voir pour l'apprécier à sa juste valeur. Je prie tous les cultivateurs en général, de s'adresser au secrétaire du cercle agricole, ou de la Société de l'Agriculture de leur localité pour toutes informations concernant ce "Protecteur d'Arbre," ou écoutez-moi. J'enverrai une circulaire imprimée à toutes personnes qui en feront la demande. Correspondez sollicitée. Hâtez-vous de voir à la protection de vos arbres pour ce printemps.

J. E. JANELLE,

Inventeur et Propriétaire du Brevet No. 64 555.

St. Philippe de Laprairie, Que.

Si vous voulez manger de grosses fraises en Aout, Septembre et Octobre, plantez le fraisier à gros fruits

Jeanne d'Arc

6 plants 50c. 15 pour \$1.00

Jacques Verret, Marchand Grainier

CHARLESBOURG, Que.

Les Semences choisies d'EWING

Sont recommandables et meilleures que toutes autres. Nous envoyons gratis notre Catalogue de Semences Illustré pour 1900

A tous ceux qui en feront la demande.

DEMANDEZ LE.

Notre assortiment comprend toutes les meilleures variétés de Graines de jardin, de champs et de fleurs, aussi celles de trèfle, mil et autres herbes fourragères. Blé d'Inde et Semences de Grains, Arrosoirs Automatiques, Poudre Thomas-Phosphate et autres engrais artificiels. Plants de fleurs et Bulbes.

Wm. EWING, 142 rue McGill, - Montreal

ECREMEUSES CENTRIFUGES

Outillages et Fournitures de Bœurreries et Fromageries

R. A. LISTER & CO. Ltd.

579 & 581 RUE ST. PAUL, MONTREAL. On demande des agents dans tous les districts non représentés.

LA POTASSE donne aux fruits, leur couleur, leur goût et leur fermeté. Aucun bon fruit n'est récolté sans potasse.

Les fertilisateurs contenant au moins de 8% à 10% de potasse donneront, pour tous les fruits, de meilleurs résultats.

Demandez nos prospectus qui devraient se trouver dans toutes les bibliothèques des fermes. Ils sont gratuits.

GERMAN KALI WORKS,
93 Nassau St., New-York.



Prix pour l'assortiment complet \$1.75.
THE BAILEY DONALDSON CO.
1 Rue St-Pierre, Montreal
Département "J. A."

GRATIS AUX HOMMES

N'importe quel homme qui écrira au State Medical Institute, 761 Batisse Electron, Fort Wayne, Ind., pourra avoir gratis un paquet d'un remède domestique qui a guéri des milliers d'hommes qui souffraient des effets de faiblesse organique résultat de folies de jeunesse et occasionnant une perte de force et de mémoire, faiblesse de dos, varicocèle, etc. Ecrivez aujourd'hui. Envoyez sous enveloppe blanche.

Chaque homme devrait être son propre Savetier

Un outillage de famille. Un set complet d'outils pour réparer les chaussures, souliers claques, fer-blanc et harnais, 44 articles paquetés dans une boîte solide et propre : pesant 18 lbs. Chaque famille doit en avoir une. Ils se vendent comme des gâteaux chauds.

Vous ne pouvez le faire

Vous ne pouvez pas faire du bon beurre et du bon fromage avec le sel commun et impur.

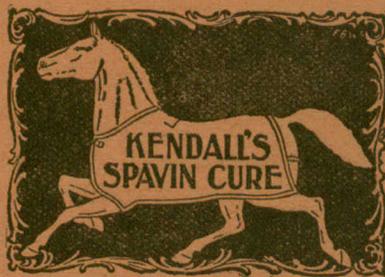
Cela paye d'employer le meilleur, et le meilleur est le

Sel Windsor

qui améliore, par son usage, le goût et les qualités de conservation.

THE WINDSOR SALT CO.
LIMITED.
WINDSOR, Ont.

Ne Devinez pas les Résultats.



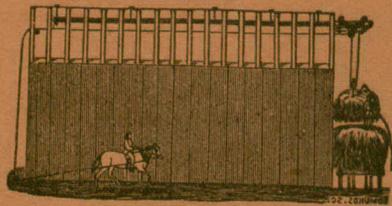
Cet homme sait ce qu'il a fait et comment il l'a fait. Des déclarations comme la suivante sont une preuve suffisante de ses mérites.

Oshawa, Minn., 22 février 1898.
Chers Messieurs—Veuillez m'envoyer un de vos "Traité sur le Cheval," votre nouveau livre qui est annoncé sur vos bouteilles, en anglais. J'ai guéri deux Eparvins et une Courbe avec deux bouteilles de votre remède de Kendall, contre les éparvins, en quatre semaines. FRANK JUBERIEN.

Prix \$1. ; six pour \$5. Comme liniment pour l'usage des familles il est sans égal. Demandez à votre pharmacien le remède de KENDALL contre les EPARVINS, ainsi que le livre "A Treatise on the Horse," qui est gratuit, ou adressez-vous à

DR B. J. KENDALL CO., ENOSBURG FALLS, Vt.

AUX CULTIVATEURS



Machines à décharger à double action, de Buchanan. L'appareil le plus complet de l'Amérique pour le déchargement. Décharge toutes sortes de grains non attaché, le foin et les gerbes. Demandez le catalogue.

M. T. Buchanan & Co., - Ingersoll, Ont.



Aucun trouble avec cette Cloture

Elle est manufacturée pour exempter du trouble et elle y réussit partout où elle est posée. Pourquoi pas ? Fabriquée du meilleur fil d'acier tressé, fortement galvanisée, et à l'épreuve de l'expansion et de la contraction. Tout ce qui est requis est de l'étendre bien roide et vous aurez une clôture pour la vie. Les clôtures

AMERICAINES pour les CHAMPS et les ANIMAUX

sont vendues, n'importe où, par des agents et au plus bas prix. Si vous ne trouvez pas notre agent dans votre ville, écrivez aux manufacturiers

American Steel and Wire Co.,
CHICAGO NEW YORK SAN FRANCISCO

Etabli depuis 15 ans.

Dupuy & Cie.,

Marchands de Graines

Semences de Légumes, de Grains et de Fleurs. Semences de Trèfle et de Mil de première qualité. Notre Catalogue pour 1900 est prêt, demandez-le.

38 Place Jacques-Cartier,
MONTREAL

Grains de Semence

Spécialité : Importation de Graines pour Cercles Agricoles.
Grains de Mil, Graines de Trèfle, Lentilles, etc., Blé d'Inde à Silos, Blé, Orge, Pois, etc., engrais chimiques.

J. B. RENAUD,

126 & 140 RUE ST-PAUL,
QUEBEC.



Vol. 3 No 20

22 AVRIL 1900

-- LE --

Journal d'Agriculture et d'Horticulture

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE est l'organe officiel du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. Il paraît deux fois par mois, le 8 et le 22 de chaque mois, et s'occupe spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, à l'élevage des animaux, à l'horticulture, etc. Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce journal devront être adressées au Directeur du JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE, Québec. Pour conditions d'annonces, etc., s'adresser à

LA CIE DE PUB. "LA PATRIE"

77, 79 & 81 Rue St-Jacques, Montreal.

Abonnement: \$1.00 par année, payable d'avance.

TABLE DES MATIERES

AGRICULTURE GENERALE

Avis 457
 Petits conseils — Semez du trèfle — Avantages des engrais chimiques—Lentilles et avoine — Semez de bonne heure—Chou moellier — Mise en pâture après l'hivernage, etc..... 458
 Choses et autres — Notre agriculture à l'étranger— Résistance des graines à la chaleur et destruction des insectes—Consommation du blé dans le monde entier 459
 Bibliothèque du cultivateur..... 461
 Entretien des prairies artificielles..... 461
 La chicorée à café 462
 Questions d'actualité — Le mouvement de colonisation dans la province de Québec 463

INDUSTRIE LAITIÈRE

Entrepôts frigorifiques coopératifs aux stations de chemins de fer 466
 Aux propriétaires des beurrieres..... 467
 Fraudes par les fabricants..... 467

ANIMAUX DE LA FERME

Les vaches laitières—Poulailler..... 468
 Race bovine canadienne 468
 Médecine vétérinaire—Consultations..... 469

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE

Groseilliers, gadelliers, framboisiers—Un jardin de rapport aux environs de Québec — La bière d'érable en 1790—Pépinière du village des Aulnaies.... 470
 Nos érablières—Protégeons les oiseaux insectivores. 471
 La carotte..... 473
 Le cotonnier..... 475

SOCIÉTÉS ET CERCLES

Echo des cercles..... 476

LE FOYER DE LA FAMILLE

Hygiène et cuisine..... 477
 Recettes diverses..... 477

AGRICULTURE GENERALE

CONCOURS DE MERITE AGRICOLE POUR 1900

Avis officiel

Le concours de Mérite Agricole aura lieu, cette année (1900), dans la première région de la province comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, et la partie des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne renfermant les paroisses et townships non-compris dans les Laurentides.

Les cultivateurs qui désirent prendre part à ce concours doivent adresser leur entrée au département de l'Agriculture le ou avant le 1er juin, sur des blancs d'inscription qui leur seront remis, sur demande, par ce département.

Nulle demande d'entrée transmise après le temps requis ne sera acceptée par le département.

Les lauréats qui ont obtenu la médaille d'argent et le diplôme de Très Grand Mérite en 1895, ne doivent pas oublier qu'ils ont droit, cette année, de concourir de nouveau pour faire décider auquel doivent être décernés la médaille d'or et le diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel. Ceux qui, à la même époque, n'ont obtenu que le nombre de points suffisant pour avoir droit à la médaille de bronze avec diplôme de Grand Mérite ou au diplôme de Mérite, peuvent également prendre part au concours cette année.

AUX SECRETAIRES DES SOCIETES D'AGRICULTURE ET DES CERCLES AGRICOLES

Avis

Messieurs les secrétaires sont priés de ne pas oublier de faire parvenir à l'adresse du Secrétaire du Conseil d'Agriculture, à Québec, dans les pre-

miers jours de mai au plus tard, une liste par ordre alphabétique des membres de leur association agricole qui ont payé leur souscription et qui *désirent* recevoir le JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE.

Tout retard dans l'envoi de cette liste expose les membres à être privés des premiers numéros de l'année d'abonnement qui va commencer en juillet prochain. Prière de ne pas oublier que cette liste doit être faite séparément pour chaque bureau de poste et pour chaque édition, française ou anglaise, du Journal.

Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles qui n'ont pas encore transmis au département de l'agriculture les documents requis par la loi, voudront bien se mettre en règle au plus tôt.

PETITS CONSEILS

Semez du trèfle.—Sa culture est excellente pour assurer aux vaches une nourriture abondante et substantielle ainsi que pour améliorer la terre.

Le trèfle se plaît principalement dans les sols profonds et un peu compacts s'ils sont égouttés ; on peut dire toutefois qu'il végète bien sur toutes les terres susceptibles de donner une récolte moyenne de céréales.

Semez dix à douze livres à l'arpent sur de l'orge, du blé ou du seigle. Dès que la céréale est recouverte épandez la graine de trèfle à la volée et enterrez par un roulage.

Avantages des engrais chimiques.—L'emploi des engrais chimiques s'impose de plus en plus si l'on veut faire de l'agriculture payante. Nous supplions les cultivateurs qui n'y ont pas encore eu recours, de faire des essais sur une petite échelle afin de se convaincre de leurs bons effets. Epandre par exemple vingt cinq à trente lbs de nitrate de soude sur un quart d'arpent de prairie de mil dès que le sol sera ressuyé, et herser aussitôt après. On comparera à la récolte le résultat du quart d'arpent ainsi traité avec le reste du champ. Cette expérience ne coûte pas cher.

Lentilles et avoine.—Sur une parcelle de richesse moyenne, et qui a été labourée à l'automne, semez ensemble un minot de lentilles et trois quarts de minot d'avoine et enterrez à un pouce et demi avec la herse. Deux mois après vous aurez pour

vos vaches un fourrage vert excellent, très favorable à la production du lait.

En échelonnant deux autres semis semblables de mois en mois vous pourrez donner aux bêtes une ration tous les jours. Vous économiserez ainsi vos pâturages et au besoin vous aurez de quoi les remplacer si l'herbe vient à manquer.

Il faut semer de bonne heure.—Dès que la terre est suffisamment réchauffée, commençons les ensemencements. Rappelons nous que les semis faits de bonne heure fournissent un rendement souvent d'un quart plus élevé que ceux exécutés tardivement. Semons d'abord les graines qui redoutent moins la gelée, comme le blé, le seigle, les pois, etc.

Semoirs mécaniques.—Le semoir mécanique dépose la semence régulièrement, l'enterre à une profondeur uniforme et en économise environ un quart.

De plus, les semis en lignes facilitent la circulation de l'air et de la chaleur entre les tiges, pour le plus grand bien de la végétation.

Le chou moellier.—Le chou moellier fournit avec ses feuilles une bonne nourriture au bétail pendant l'été, et ses tiges renflées, pleines de moelle sont un aliment précieux pour les vaches laitières durant la mauvaise saison.

Il donne de bonnes récoltes sur les terrains de consistance moyenne, profonds et frais. Les vieux marais, les sols d'étangs desséchés et assainis lui conviennent particulièrement.

On sème sur couche chaude en avril, ou en pépinière vers le 15 mai. Quand les plants ont trois ou quatre pouces, on repique à demeure en espaçant les rangs de trois pieds et en laissant une distance un peu moindre entre les pieds d'un même rang. Il est utile de sarcler, biner et renchausser pendant la végétation.

Si le semis a été effectué de bonne heure, on peut commencer à utiliser les feuilles en juillet. Les tiges dénudées récoltées avant les froids se garderont facilement en cave jusqu'au printemps.

Un chou à moelle pèse en moyenne une dizaine de livres. On voit quel énorme appoint on peut obtenir pour l'alimentation des vaches avec un simple arpent de terre consacré à cette culture.

Mise en pâture après l'hivernage.—Tout changement brusque dans le régime des vaches influe d'une façon fâcheuse sur la lactation. Il faut ménager une transition prudente entre la stabulation d'hiver et la mise au pâturage si l'on veut éviter aux bêtes des troubles d'estomac susceptibles de réduire la production du lait et d'altérer sa qualité.

On ne sortira d'abord les animaux qu'au milieu du jour et on augmentera progressivement les heures de pâture en continuant de donner une ration de fourrage sec le matin.

Après un laps de temps variable avec la température et les conditions atmosphériques on pourra laisser les vaches complètement à l'herbe.

Bien préparer le sol avant de semer.—Les agents de la germination sont l'air, la chaleur et l'eau.

L'humidité attendrit la graine et la fait gonfler, l'air lui fournit l'oxygène dont elle a besoin et la chaleur favorise la double action de l'air et de l'eau.

Pour que ces trois agents puissent remplir leur rôle on comprend :

1. Que la terre doit être *assainie*, c'est-à-dire posséder la dose d'humidité convenable. S'il y en avait trop, la semence pourrirait ; s'il n'y en avait pas assez, cette semence ne germerait pas.

2. Que le sol doit être soigneusement ameubli, pour que l'eau et la chaleur puissent le pénétrer et aller donner à la graine leur concours nécessaire.

Soins à donner aux vieilles prairies au printemps.

—Dès que la terre sera suffisamment raffermie pour que les pieds des chevaux n'enfoncent pas, hersez et épandez à la volée une dizaine de minots de cendres de bois à l'arpent, puis roulez.

La prairie ainsi aérée, débarrassée des mousses et enrichie de potasse, aura une végétation plus hâtive et poussera des touffes plus vigoureuses et plus fournies.

Rien que de bonnes semences.—Quand on s'est donné beaucoup de mal pour ameubler sa terre, la nettoyer et l'engraisser, n'est-il pas déraisonnable de compromettre la récolte en employant des semences médiocres ?

Si on est obligé de demander au commerce les graines pour semis il ne faut pas hésiter à acheter les meilleures.

Lorsqu'on récolte ses semences sur la ferme,

les soins apportés au nettoyage, au triage et aux diverses préparations seront toujours largement compensés par le rendement supérieur qu'on est en droit d'espérer grâce à ces soins.

Comme règle générale, les graines les meilleures sont celles provenant de l'année précédente et qui ont été récoltées à maturité complète. Si elles ont plusieurs années, elles ont perdu leur eau de végétation et il faut qu'elles la réabsorbent pour pouvoir germer ; durant ce temps elles sont susceptibles de pourrir en terre. De plus, dans les graines âgées, l'embryon est moins vivace.

Pour les céréales, choisir des grains gros, lourds et bien conformés. Prendre de préférence les grains de maïs du milieu de l'épi ; ils sont plus réguliers et ont un germe plus vigoureux.

La semence de trèfle, de luzerne, de lin, doit être bien remplie et *brillante* ; se méfier de celle qui est terne, elle est probablement vieille.

On doit, dans tous les cas, vérifier avant l'emploi la valeur germinative de la graine de semence.

Assainir les prairies.—S'il y a humidité en excès sur une prairie, un certain nombre de plantes utiles disparaissent peu à peu et sont remplacées par des végétaux acides tels que les marais en produisent.

Pour arrêter le mal, il faut égoutter sans retard soit par le drainage, soit au moyen de rigoles d'écoulement. Dans ce dernier cas, veillez à ce que les rigoles ne soient jamais obstruées.—G. B.

CHOSSES ET AUTRES

Notre agriculture à l'étranger.—Il n'y a pas de doute que le Canada attire de plus en plus l'attention des pays européens et que l'on se plaie de l'autre côté de l'Atlantique à analyser les progrès que nous avons réalisés dans l'agriculture.

Il nous est donné de constater que même l'on ne nous ménage pas les éloges, et nous n'en voulons pour preuve que les exemples suivants que nous citons pour rendre justice aux cultivateurs qui se sont sérieusement lancés dans la voie du progrès et pousser à imiter ceux-ci ceux qui n'ont pas encore compris leurs véritables intérêts ou qui pour des raisons incontrôlables n'ont pas réussi à les sauvegarder.

Après avoir dit que l'industrie laitière est presque uniquement concentrée au Canada dans les anciennes provinces d'Ontario et de Québec, après

avoir donné la statistique de la production, le *Journal d'Agriculture Pratique de France* dit :

“ Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est de rechercher comment les agriculteurs canadiens sont arrivés à de tels résultats sous leur climat si rigoureux et sur des terres relativement pauvres.

“ C'est tout d'abord grâce à leur esprit d'initiative et à leur énergie. Les cultivateurs de ces provinces de l'Est du Canada ont su consacrer les anciens labours de céréales à la production des racines, du maïs, des grains, etc., qu'ils font servir une fois ensilés à la nourriture d'un bétail de plus en plus nombreux et de plus en plus amélioré.”

Et après avoir étudié le système d'assolement suivi dans la ferme d'Oka, qu'il cite comme modèle du genre, le *Journal d'Agriculture Pratique* ajoute :

“ En même temps que l'agriculteur assurait pour son bétail une alimentation abondante et variée, il améliorait les races qu'il entretenait, et pour les bovidés par exemple, au lieu de l'ancienne race du pays dite canadienne, on trouve aujourd'hui dans les bonnes exploitations des animaux de race Ayrshire, Holstein, Durham, Jersey, Devon, soit à l'état pur, soit à l'état de croisement.

L'article en question se termine ainsi :

“ Et pour nous résumer, concluons donc qu'au point de vue agricole, comme sous d'autres rapports, le Canada nous offre à l'heure actuelle bien des modèles, bien des exemples à imiter.”

Trop flatteuses ou non, ces appréciations ne peuvent que nous faire plaisir, car elles nous démontrent que l'on s'intéresse à nous à l'étranger, que l'on étudie nos progrès, notre développement et qu'il ne dépend que de nous pour que le Canada occupe sur les marchés du monde une place encore plus enviable que celle qu'il a maintenant.—G.

Résistance des semences à la chaleur et destruction des insectes.— L'on s'est souvent demandé quelle est la force de résistance des semences à la chaleur et dans quelles proportions la chaleur peut arriver à détruire les insectes qui s'attaquent aux semences.

Des expériences viennent d'être faites et démontrent que les insectes sont tués par la chaleur avec une facilité extrême. L'efficacité du remède est certaine au bout de très peu de temps et à des

températures plus basses qu'on en serait tenté de le croire.

Le charançon, par exemple, est tué au bout de deux minutes à une température de 120 degrés. Des bruches, très actives, étaient mortes après 5 minutes de traitement à 140° de chaleur sèche. Dès lors il n'y a pas de doute que la chaleur doit rendre de grands services pour la destruction des œufs d'insectes et il est plus que vraisemblable qu'en exposant les semences pendant quelques instants seulement à des températures élevées, on les débarrasserait de tous les parasites animaux et végétaux que renferment les graines et sans cela nuire à la vitalité de celles-ci qui peuvent toutes sans danger supporter une température élevée.—G.

Consommation du blé dans le monde entier.— Il y a actuellement dans le monde 517,000,000 de mangeurs de pain. Les statisticiens comptent un accroissement annuel sur ce chiffre de 5,000,000, par suite de naissances et de changement d'alimentation des mangeurs de riz et d'orge.

La consommation moyenne est de 4½ minots de blé par personne et par an.

Il faut donc pour nourrir le monde, 2,300,000,000 de minots par an.

Si les champs de blé du monde produisent plus, il y a abondance ; s'ils produisent moins, il y a détresse.

La Grande-Bretagne, avec ses 39 millions d'habitants, dévore sa propre récolte en 13 semaines.

Pendant 9 mois, elle dépend de la Russie centrale, de l'Inde, de la République Argentine et du Canada.

Il n'y a eu en Europe que cinq pays qui produisent plus qu'ils ne consomment :

La Russie, la Hongrie, la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie.

L'année dernière, le Canada et les Etats-Unis ont produit 648,500,000 minots.

Nous avons dû prendre sur ce total, pour les 80,000,000 d'habitants de ce continent, 4⅓ minots chacun, cela fait 373 millions de minots, plus 75 millions pour ensemercer 50 millions d'acres.

La consommation de ce continent a été de 448 millions, ce qui laisse 200 millions à exporter, brut ou en farine.

Un tiers environ s'exporte en farine.

L'année dernière, le Royaume-Uni a importé 108 millions de minots de blé en grain, et 200 millions en farine.

Là-dessus, le Canada n'a compté qu'un cinquième : c'est le tout qui aurait dû être notre part.

BIBLIOTHEQUE DU CULTIVATEUR

Pépinière du Village des Aulnaies, comté l'Islet.—
Liste des prix pour 1900.— Cette importante pépinière, située à 70 milles au nord-est de Québec, est dirigée par M. Albert D. Verreault, successeur de M. Aug. Dupuis. La liste des prix est très intéressante à consulter, et nous y voyons de très bonnes séries d'arbres fruitiers, d'arbres forestiers et d'ornement, d'arbustes d'ornement, de fraisiers, etc.

On peut se procurer gratuitement cette liste des prix en écrivant à l'adresse suivante : M. Albert D. Verreault, Village des Aulnaies, comté l'Islet, P. Q.

ENTRETIEN DES PRAIRIES PERMANENTES ARTIFICIELLES

Légumineuses et graminées—Azote.—Chaux

Nous admettons dans cette étude que la prairie est formée en parties à peu près égales de légumineuses et de graminées. Voici pourquoi nous jugeons cette composition préférable à toute autre :

Les graminées se nourrissent presque exclusivement dans les trois ou quatre pouces près de la surface, tandis que les légumineuses avec leurs longues racines vont chercher beaucoup plus profondément la plus grande partie de leurs aliments.

D'un autre côté, les légumineuses prenant à l'air l'azote dont elles ont besoin laissent aux graminées tout celui que le sol renferme et, par contre, la chaux dont les graminées consomment peu reste à la disposition des légumineuses qui en sont avides.

En conséquence, dans une prairie formée comme nous venons de le dire, les deux familles de plantes vivent côte à côte sans se nuire puisqu'elles s'alimentent à des sources différentes, et elles fournissent leurs récoltes comme si chaque famille était cultivée isolément. En même temps toutes les richesses du sol, dans ses diverses couches, coopèrent simultanément à nourrir des plantes utiles.

On comprend dès lors que la production fourragère doit être maximum et que cette composition de la flore est la meilleure.

Une prairie fournira un bon rendement pendant une longue période si elle a été bien établie et si l'on a soin de lui restituer au fur et à mesure les éléments nutritifs que les récoltes lui enlèvent.

Comment évaluer les pertes qu'elle subit et quels sont les engrais à apporter de préférence pour réparer ces pertes ?

Nous allons essayer de répondre à ces deux questions ; et pour plus de clarté, nous envisagerons successivement les trois modes d'exploitation auxquels la prairie peut être soumise :

1. Exploitation pour fauchage exclusif.
2. Exploitation par la dépaissance (pâturage).
3. Exploitation mixte, c'est-à-dire lère pousse fauchée et le reste de la récolte abandonné à la dépaissance.

§ 1er. Prairie réservée au fauchage. Avec ce système, la prairie perd la totalité des principes fertilisants (azote, acide phosphorique, potasse et chaux) contenus dans le foin.

Pour connaître exactement cette perte éprouvée, il faudrait prendre sur chaque coupe un échantillon moyen, le faire analyser et peser ensuite l'ensemble des deux coupes.

Mais les analyses sont coûteuses et le plus souvent le cultivateur hésite à y avoir recours.

Voici une indication qui leur permettra de s'en dispenser dans le cas qui nous occupe, en supposant comme nous l'avons admis, que la prairie soit composée sensiblement à égalité de légumineuses et de graminées et en supposant aussi que le rendement soit normal, c'est-à-dire se rapprochant de 4,900 à 5,000 lbs de fourrage sec à l'arpent.

On peut considérer alors que les deux récoltes de foin ont emporté par arpent :

Azote.....	20 lbs.
Acide phosphorique.....	5½ lbs.
Potasse.....	20½ lbs.
Chaux.....	14 lbs.

Ce sont ces quantités que, théoriquement, il y a lieu de restituer.

Pour procéder à cette restitution on apportera de préférence l'acide phosphorique sous forme de superphosphate, et la potasse sous forme de cendres ou de chlorure de potassium.

Quant à la chaux, nous connaissons ses rôles multiples dans la végétation. Il ne faut donc pas

se borner à rendre les 14 lbs disparues. Nous estimons que toute prairie fournissant un rendement moyen et dont le sol renferme moins de 5% de chaux doit recevoir annuellement 700 lbs à l'arpent de cette substance.

Voyons maintenant comment remplacer l'azote enlevé. Le moyen le plus simple et le plus expéditif consisterait à épandre du nitrate de soude qui est le plus soluble des engrais azotés. On le préférera dans tous les cas au sulfate d'ammoniaque, car ce dernier mis en couverture et se trouvant en contact à la surface avec du calcaire ou peut-être de la chaux, se décomposerait en partie et laisserait une forte proportion d'azote se perdre dans l'air.

Mais cet apport d'azote *acheté* est-il généralement nécessaire? Nous ne le pensons pas et il ne doit être fait qu'exceptionnellement et en cas d'urgence absolue. C'est la prairie elle-même qui doit fournir l'azote devant remplacer celui que les récoltes ont emporté.

En effet, il s'accumule à la surface d'une prairie une quantité considérable de matières organiques qui renferment une proportion d'azote bien supérieure aux besoins. Malheureusement ces matières organiques sont le plus souvent acides et ne se décomposent que lentement, d'autant plus lentement que l'accumulation est plus considérable et que l'acidité est plus grande. L'azote reste ainsi emprisonné, inutile, non assimilable.

Nous dirons dans un prochain article les moyens qu'il est possible de prendre pour dégager cet élément de fertilité et lui faire acquérir l'assimilation indispensable à son utilisation.

LA CHICORÉE A CAFÉ

(Suite et fin)

Grillage.—Lorsque l'on veut faire le grillage, on arrose les cossettes avec une pinte de mélasse par 100 livres et on les introduit dans un grand tambour ou cylindre en tôle muni à sa partie supérieure (surface circulaire) d'une porte à coulisse pour le chargement et le déchargement, et en avant, du côté de l'opérateur, d'une autre porte à charnière pour observer la marche de la torréfaction. Ce tambour repose par son axe, muni d'une manivelle, sur un foyer ou fourneau également en tôle dans lequel on emploie le bois comme combustible. La manivelle sert à tourner constamment le tambour au-dessus d'un feu mo-

déré que l'on entretient bien régulier. De temps à autre, et plus fréquemment vers la fin, on observe, par la porte de côté, la marche de l'opération. Quand les cossettes ont acquis une teinte brune bien uniforme, on arrête le feu et on vide l'appareil dans des caisses que l'on va décharger dans un compartiment spécial, le *refroidisseur*, muni d'un ventilateur pour l'évacuation de la fumée.

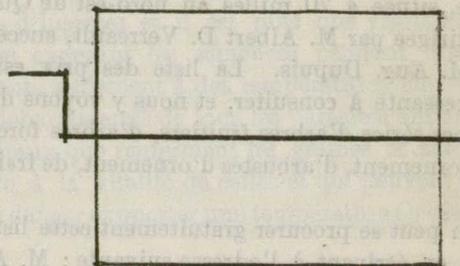


Fig. 2.—Tambour à torréfier.

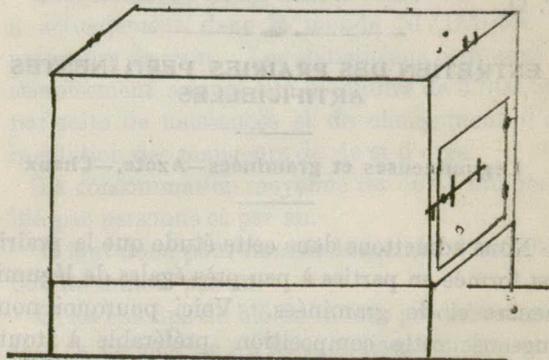


Fig. 3.—Fourneau.

La dessiccation demande sans doute beaucoup d'attention, mais le grillage est réellement la partie délicate de la fabrication; elle exige un coup de main expérimenté et une surveillance incessante, car si, en présence d'une chicorée trop peu grillée il y a toujours remède, il n'en est pas de même lorsqu'on dépasse le but au point de carboniser la matière en tout ou en partie. La chose ne s'enseigne pas par des phrases: elle se conçoit par l'intelligence et se fixe sous forme de principe par l'expérience. Le grillage d'une charge peut durer un quart d'heure ou vingt minutes.

Mouture.—Aussitôt que la chicorée est refroidie et sans attendre qu'elle risque de se ramollir en absorbant l'humidité de l'air, car elle est hygrométrique, on la passe dans un moulin qui est en réalité un grand moulin à café.

Blutage ou séparation.—La chicorée sortant du moulin contient de la poudre et du grain de différentes grosseurs qu'il faut séparer et assortir sui-

vant les exigences du commerce. Pour cela, on la passe par une série de tamis ou grilles en toile métallique qui donnent successivement la chicorée en poudre, en grain fin, moyen et gros (semoule). En définitive, le rendement des racines en chicorée fabriquée est de 28 à 30 pour cent.

Fabrication domestique

L'usage d'un breuvage chaud, excitant, café, thé, ou substitut, est général chez les peuples civilisés, et sans entrer dans des considérations physiologiques, la généralité du fait, en elle-même, semble démontrer que cette coutume répond à un besoin réel, à une nécessité dans l'alimentation.

Le meilleur substitut du café est sans contredit la chicorée ajoutée en certaines proportions au café, on même employée seule. Elle est très hygiénique, et par son principe amer, elle aide et active la digestion. De plus, elle contient une notable proportion de principes nutritifs, comme le prouve le bulletin suivant d'analyse d'une chicorée pure donnée comme type par M. Petermann, directeur de la station agronomique de Gembloux, Belgique.

Humidité		16.28
Substances solubles dans l'eau chaude	{ Sucre (glucose)	26.12
	{ Dextrine, gommes	9.63
	{ Matières azotées.....	3.23
	{ — minérales	2.58
Insolubles	{ — colorantes	12.32
	{ Matières albuminoïdes ...	2.15
	{ — minérales.....	4.58
	{ — grasse.....	5.71
	{ Cellulose	12.32
		100.00
RÉSUMÉ		
Humidité (eau)		16.28
Matières solubles dans l'eau chaude.....		57.96
Matières insolubles.....		25.76
		100.00

On nous vend des soi-disant cafés en boîtes à 15, 20 et 25 centins la livre qui ne valent pas la chicorée pure. Ce n'est généralement qu'un mélange de croûtes de pain, de pois, de fèves, d'orge, et souvent bien d'autres choses peu avouables, le tout rôti et moulu, auquel on ajoute parfois un peu d'essence de café, ou une quantité insignifiante de café pur dont le parfum subtil suffit pour affecter l'odorat et faire croire qu'on a affaire à du vrai café, mais dont la proportion infime ne peut avoir d'effet bienfaisant sur l'organisme. Le reste est une matière nutritive en partie, si l'on veut, mais qui ne peut avoir aucune influence salutaire sur la digestion, but essentiel de l'usage des breuvages chauds dans les repas.

Tous ceux qui habitent la campagne trouveraient un grand avantage à fabriquer leur chicorée eux-mêmes et ils pourraient même en alimenter leurs amis de la ville. Rien n'est plus facile et le jeu vaut la chandelle.

Cultivez avec soin dans votre jardin un carré de 20 pieds en chicorée à café, ou moins pour commencer. Une once de graine, à 10c., est bien assez pour cela. Quand vous aurez récolté les racines, après les avoir bien nettoyées, coupez-les dans le sens de la longueur en deux ou quatre parties, suivant la grosseur, et débitez-les en morceaux de deux à trois lignes, puis séchez les cossettes ainsi obtenues au four ou de toute autre manière qui vous conviendra. Ecrasez grossièrement les cossettes, mettez les dans un sac au grenier pour vous en servir à mesure des besoins. Avec les 200 livres de racines que vous aurez récoltées, vous obtiendrez ainsi une provision de 70 livres de cossettes qui vous donneront après grillage une soixantaine de livres de bonne chicorée, c'est-à-dire, une livre par semaine.

Le grillage peut se faire dans une poêle, comme pour la farine grillée, pratique connue de toutes les ménagères ; dans une lèche-frite ou un petit tambour en tôle, réduction de celui que j'ai décrit plus haut. Il faut atteindre une belle couleur brune bien uniforme et prendre bien garde d'aller trop loin. Avant le grillage, on a arrosé les cossettes avec un peu de mélasse, une bonne cuillerée à soupe par livre.

La chicorée grillée et refroidie, on l'amène à l'état de poudre plus ou moins grossière en la broyant ou en la passant dans un petit moulin à café qui se vend de 25 à 50 centins. On préparera ainsi chaque semaine, sans grand trouble, et surtout sans dépense, sa provision de café-chicorée dont il ne restera plus qu'à faire usage dans la famille.

Je pense que cette pratique serait d'un grand avantage pour tous les cultivateurs et particulièrement pour les colons éloignés.

OCT. CUISSET.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Le mouvement de colonisation dans la province de Québec

Il n'y a probablement pas de cause plus populaire dans le moment que celle de la colonisation de nos territoires nouveaux. L'étonnante prospé-

rité dont jouit notre pays y attire une immigration énorme, et nous ramène par grandes bandes les Canadiens que les mauvaises années passées avaient chassés aux Etats-Unis. L'économie énorme assurée par l'exploitation des forces motrices naturelles, le développement gigantesque des fabrications de pulpe de bois, la transmission de l'énergie électrique à distance, sont en train de décentraliser la grande industrie et de jeter au sein de forêts lointaines des millions qui jusqu'ici n'étaient dépensés que dans les villes manufacturières. Les hardis défricheurs ont donc maintenant à portée de la main un marché payant pour tout ce qu'ils peuvent produire, et les sueurs sans nombre de leurs rudes débuts leur rapportent aujourd'hui des piastres, tandis qu'autrefois ils avaient à peiner sans profit pendant des années.

Ces causes ont déterminé un plus grand courant de migration que jamais vers les immenses vallées du Nord et du bas du fleuve. Partout se sont formées des organisations en vue de diriger et d'assister ce mouvement. Les citoyens sont heureux de donner leur temps et leur coopération à cette œuvre vraiment nationale. Les publicistes lui consacrent leur plume. Des conférenciers, laïques et ecclésiastiques, se font à l'envi les apôtres de la cause. M. L. O. David n'a apparemment pas réussi dans sa hardie proposition d'une taxe spéciale d'un demi-million de piastres pour frapper un grand coup ; mais ce retentissant appel n'est pas perdu, il a empoigné l'opinion, et convaincu tout le monde qu'il fallait une cause vraiment grande pour inspirer de pareils accents.

Un fait qu'on ne saurait trop proclamer au loin, et qui devrait être mis en relief à l'Exposition de Paris, sous les yeux du monde entier, c'est que le Canada, la Province de Québec en particulier, n'a pas assez de bras pour tirer de son sol les richesses presque illimitées qui y dorment. L'activité de nos villes, de nos vieilles paroisses, accapare toute la main-d'œuvre actuellement disponible. Ce qu'il nous faut, c'est du monde, ce sont des travailleurs. Que cette immigration ne se laisse pas arrêter par la crainte de se voir réduite à ramasser les miettes, et à se soumettre à des labeurs auxquels elle n'est pas habituée. Le "skilled labor" trouvera ici place dans les industries mécaniques ; et s'il lui répugne d'épauler la hache du bûcheron et du défricheur, cette perspective ne fait pas peur à nos braves Canadiens, qui iront volontiers bâtir leur hutte de bois rond au sein des forêts vierges, dans la proximité de quelqu'une de ces

grandes exploitations forestières, minérales ou hydrodynamiques qui surgissent partout et leur assurent le gagne-pain au début pour arriver, en peu d'années, à l'indépendante aisance du cultivateur père de nombreux enfants et petit seigneur dans son patrimoine.

On assiste constamment à cette évolution. Il se fait dans nos campagnes un travail incessant d'ôte-toi de là que je m'y mette. Les nouveaux arrivés apportant avec eux quelque argent achètent les terres toutes faites, remplaçant les premiers possesseurs. Ceux-ci, poussés par un atavisme instinctif chez les descendants des intrépides coureurs de bois du 17^e siècle qui avaient déjà arpenté tout le continent depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux bouches du Mississipi, et franchi les Montagnes Rocheuses, quand les autres races blanches se tenaient prudemment groupées aux bords de l'Atlantique ; ceux-ci, dis-je, reprennent leur hache et s'en vont plus loin dans les solitudes lointaines jeter les bases de nouveaux établissements. Le Canadien est un incorrigible "trekker" comme les Beers d'Afrique.

Il pousse même un peu loin cette passion du voyage, cette nostalgie du désert, qui à première vue ressemble pas mal à une aversion insurmontable pour la vie sociale, mais qui n'est au fond qu'un instinct hérité des premiers découvreurs de la Nouvelle-France. Parkman, dans son immortel ouvrage sur le Canada Français, a magnifiquement décrit cette bizarrerie géniale de notre race. M. Buies en a aussi très finement saisi la physionomie dans une page qui restera, et où il met bien en vue, dans un demi-jour mélancolique, ce qu'il y avait d'héroïsme inconscient dans le cœur des premiers colons du Lac St Jean et du Saguenay.

"Ces familles vont à pied, dit-il, hommes, femmes et enfants portant des paquets, pendant qu'une voiture chargée de provisions et de meubles les précède sur la route. Elles s'acheminent d'un pas lent avec un air à la fois de résignation et d'espérance ; souvent la mère tient dans ses bras un enfant trop petit pour marcher ; la sueur et la poussière inondent son visage ; elle est accablée de fatigue, mais elle n'en continue pas moins sans défaillance sa pénible marche, tant il faut de courage et de force d'âme pour accomplir ces pèlerinages dont l'exil est le terme et qui n'ont parfois qu'une longue misère en perspective. Quand le fardeau que chacun porte devient trop lourd, la famille entière se repose sur le bord du chemin,

a voiture s'arrête et le cheval, ou le bœuf qui y est attelé, broute tranquillement l'herbe qui pousse le long des clôtures. On tire d'un linge le gros pain qui y est enveloppé avec du beurre, et chacun mange en arrosant ce pauvre repas de quelques gorgées de lait puisées à une bouteille qui passe de main en main et que l'on renouvelle chemin faisant, à mesure qu'elle se vide. Le voyage dure cinq, six, huit jours, suivant la destination, après quoi commencent les durs labeurs, les défrichements en pleine forêt ou les travaux sur une terre à peine ébauchée, qu'un colon découragé ou impatient aura abandonné pour aller plus loin encore, à la recherche d'un établissement nouveau qui promette davantage ou qui soit plus conforme à ses projets."

Le Canadien Français est un grand colonisateur à sa manière, pas méthodique peut-être, mais audacieux jusqu'à la témérité. C'est ainsi qu'on peut fonder des empires, mais sans profit pour soi-même, ce qui n'est plus dans l'esprit pratique de notre siècle. En voulant marcher trop en avant des autres, on risque de briser sa ligne de communication et de perdre sa base de ravitaillement. Notre colon veut aller si vite en besogne que les gouvernements ont peine à le suivre et commencent à trouver les portages un peu longs et rudes.

Procédant par ordre, l'Etat voudrait laisser aux marchands de bois le soin d'être les premiers à découvrir les nouvelles étendues territoriales, à mesure que les facilités d'accès se multiplient. D'après la méthode tracée sur le papier, il faudrait laisser les exploitations forestières précéder la colonisation et l'agriculture. Ce serait peut-être plus sage, car le bois du domaine public, coupé sous la surveillance du gouvernement, rapporte à celui-ci le gros de son revenu, et si cette opération n'était pas inquiétée et pouvait se faire sans complications, les bénéfices qu'on en retirerait permettraient au gouvernement de dépenser plus d'argent et de l'appliquer d'une manière plus méthodique sur la colonisation.

Mais le descendant des trappeurs qui avaient déjà fait connaissance avec les Hurons de Michilimackinac quand les Puritains et les Flamands n'osaient guère s'éloigner de ce qui est aujourd'hui Boston et New-York, ne l'entend pas de cette oreille. Il veut tout faire à la fois. Il se croit encore à l'époque où la terre était au premier prenant. Il s'en suit une série de conflits, de réclamations et de contre-réclamations entre le

marchand de bois et le colon. C'est même l'un des gros ennuis et peut-être la plus épineuse question de ces dernières années. Comment voulez-vous adjuger entre deux parties qui proclament non moins bruyamment l'une et l'autre leur bonne fois respective ?

Dans le dernier rapport annuel de l'honorable commissaire de la Colonisation et des Mines, que j'ai sous les yeux en écrivant ces lignes, l'assistant commissaire, M. Sergius Dufault, fait à ce sujet des remarques qui paraissent si judicieuses qu'il est bon de les citer textuellement à la réflexion des lecteurs du JOURNAL :

"On a souvent fait au département l'observation suivante que je prends la liberté de vous signaler ici avec les raisons à l'appui. C'est qu'il ne devrait pas être vendu de terres en dehors des endroits accessibles à moins de circonstances particulières. Cela aurait le double effet de grouper les colons sur les territoires traversés par nos voies de communication et de faire discerner le colon de bonne foi. N'est-il pas à craindre, en effet, que celui qui préfère s'enfoncer à une grande distance dans la forêt sans espoir d'une sortie avant plusieurs années, ne veuille simplement profiter des chemins de chantiers pour faire du bois, au détriment, souvent, des propriétaires de limites ? On allègue pour cela, parfois, la meilleure qualité du sol, mais outre que cette raison n'existe pas toujours, elle serait généralement compensée par les avantages qui résultent de la proximité d'un petit centre, comme le voisinage de la chapelle, de l'école, du magasin, etc. Les colons devraient donc être invités à se fixer dans les endroits accessibles et pour éviter les formalités de la cancellation qui présentent toujours des difficultés, seuls les acheteurs prêts à commencer des opérations dans un délai déterminé devraient être acceptés. Avec ce point de départ, nous pourrions d'ici à peu d'années nous mettre au niveau des besoins de chemins."

La recommandation semble bonne, et il faut espérer qu'elle conduira à une réorganisation du système, qui mettra fin aux conflits trop fréquents entre le capital engagé dans le commerce de bois et le travail engagé dans la colonisation.

ULRIC BARTHE.



SECTION RÉSERVÉE A LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES COOPÉRATIFS AUX STATIONS DE CHEMIN DE FER

Un bill a été présenté, à la dernière session de la législature d'Ontario, pourvoyant à l'établissement d'entrepôts frigorifiques coopératifs d'après le système suivant lequel ont été construites les fabriques coopératives de beurre et de fromage de la même province. Ce bill propose d'accorder pour la construction de ces entrepôts frigorifiques, un octroi égal aux cinquièmes du coût de leur construction tant que celui-ci ne dépasse pas le chiffre de \$2500.00, de telle sorte qu'aucun octroi ne dépasse \$500.00 pour un entrepôt quelconque. De plus, le bill soumet les entrepôts érigés dans ces conditions à l'inspection d'un officier du département des travaux publics. (Il est probable également que les plans de ces entrepôts seront fournis soit par le département des travaux publics, soit par le département d'agriculture d'Ontario.)

Sans aucun doute, ces entrepôts frigorifiques convenablement construits, placés aux principaux centres d'expédition, seront d'un immense avantage pour la classe agricole en assurant la conservation des produits alimentaires périssables; les produits de la ferme tels que le beurre et le fromage, les œufs, la volaille dressée, les petits fruits, etc, souffrent très souvent des dommages considérables et perdent en conséquence beaucoup de leur valeur, faute d'un emplacement convenable pour les y conserver en bon état jusqu'au moment de l'expédition sur le marché de consommation. En vertu du bill précité, les cultivateurs de n'importe quel district peuvent s'entendre pour ériger, à comparativement peu de frais, une installation frigorifique qui ne peut manquer de leur rendre de grands services, si elle est bien dirigée, en leur permettant de conserver leurs produits en bonne condition. Si l'on en juge par les pertes considérables dont nous sommes témoins sous forme d'œufs gâtés, de beurre ranci, de fruits pourris, il est évident que l'installation prévue par le bill est indispensable, et nous espérons qu'un grand nombre de cultivateurs tiendront à mettre à profit les dispositions de cette loi nouvelle, avantageuse à la fois aux producteurs et aux consommateurs.

Ces entrepôts-stations peuvent aussi suppléer un chaînon à la chaîne des facilités d'emmagasinage à froid établi par le Gouvernement fédéral

sur nos chemins de fer et nos lignes de steamers océaniques pour le transport des produits alimentaires périssables sur le marché anglais. Un grand nombre de nos beurreries et même de nos fromageries ont les moyens de conserver leur production jusqu'au moment où elle est prête à être portée à la station de chemin de fer, ou au point d'embarquement, mais il arrive très souvent que ces produits restent exposés pendant des heures et quelquefois pendant des journées entières aux températures extrêmes de l'été, avant d'être mis dans les compartiments réfrigérants des chars ou des bateaux. C'est là précisément qu'est le point faible de notre système actuel d'expédition, et c'est à ce défaut que remédieraient les entrepôts-stations dont nous parlons. Un certain nombre de fabriques qui expédient leurs produits d'une même station, peuvent coopérer entre elles et ériger une installation frigorifique à très peu de frais pour chacune d'elles, de manière à pouvoir y déposer leurs produits en attendant le départ de la station. Si même le besoin s'en faisait sentir, rien ne serait plus facile que de déposer dans ces entrepôts le fromage aussitôt sa maturation terminée, ou le beurre, dès qu'il est fait, jusqu'au moment de l'embarquement. Il arrive aussi parfois, que faute d'un marché satisfaisant, les producteurs auraient avantage à pouvoir conserver leur fromage et même leur beurre pendant quelque temps; dans les conditions actuelles, ceci ne peut se faire sans de gros risques de voir les produits s'endommager. Avec ces entrepôts frigorifiques, bien équipés, il serait facile de les conserver une semaine ou deux sans aucun danger de les voir perdre en qualité, ce qui arrive presque infailliblement quand le beurre ou le fromage sont gardés aux fabriques.

Quand ce bill fut présenté à la législature d'Ontario par le ministre de l'agriculture, le premier ministre annonça l'introduction d'un autre bill autorisant les municipalités à emprunter (sur débenture) pour l'érection de ces entrepôts frigorifiques aux stations de chemin de fer, en donnant la facilité à plusieurs municipalités de s'unir pour cette construction.

Il avait été question, il y a quelques années, dans certains districts de la province de Québec, de construire à certaines stations de chemin de fer des entrepôts de même nature. Nous n'avons plus entendu parler de ce projet, mais il est à espérer que l'exemple d'Ontario fera revivre cette utile entreprise.

AUX PROPRIÉTAIRES DE BEURRERIES

Une maison de commerce qui exporte quantité de beurre en Angleterre, a reçu d'un de ses correspondants de Manchester, une lettre qui intéresse particulièrement les propriétaires de beurrieres de la province de Québec. En voici la traduction :

“ Veuillez prendre en note que cette année nous sommes bien décidés de ne pas accepter de beurre en boîte, pesant plus de 56 lbs net, du moins nous ne payerons que pour ce nombre de livres, de sorte que, en ce qui nous concerne, il est inutile que les fabricants dépassent ce poids.

“ L'habitude de mettre des pesanteurs irrégulières dans une boîte qui est supposée être de 56 lbs, a été cause d'une foule de désagréments dans le commerce ici. Tout le beurre qui nous vient d'Australie est empaqueté par 56 lbs net, plus ce qui est nécessaire pour couvrir la perte de poids s'il y en a, et nous ne voyons pas pourquoi les Canadiens adopteraient un plan différent, ou n'en adopteraient pas du tout.

“ Si nous achetons du beurre de vous, durant la saison qui va bientôt commencer, qu'il soit bien compris que cette mesure sera rigoureusement maintenue, et dans aucun cas nous ne vous crèditerons pour plus de 56 lbs par boîte.”

FRAUDES PAR LES FABRICANTS

C'est une idée répandue chez les patrons d'un grand nombre de districts que propriétaires et fabricants cherchent souvent dans la fausse pesée du lait une source de bénéfices illicites. Tout en n'hésitant pas d'abord à affirmer que la très grande majorité des fabricants sont trop conscieucieux pour se rendre auteurs ou complices d'actes aussi condamnables, de véritables vols dont les conséquences d'ailleurs pourraient être pour eux, en justice, d'une extrême gravité, il n'en faut pas moins convenir que, chaque année, cette malheureuse prévention se trouve appuyée et justifiée ça et là par un trop grand nombre de faits regrettables, et que la pesée du lait est en effet un des points sur lesquels les inspecteurs trouvent fréquemment à redire.

Et il n'y a là qu'une contradiction apparente, car ces trop fréquentes défauts tiennent à des causes multiples parmi lesquelles l'intention frauduleuse, l'appétit d'un gain malhonnête, ne sont, répétons-le, que de rares exceptions. Le défaut

de soin d'entretien des instruments de pesage ou ces soins mal entendus, une certaine négligence, un grand laisser-aller, une hâte trop précipitée : voilà quelques-unes de ces causes ; mais bien plus souvent encore c'est tout à fait involontairement et dans une mesure déterminée à l'avance que la pesée est fautive, toujours, bien entendu, dans le sens d'une diminution. Quant au moyen, il varie : tantôt on surcharge le bras gradué de la balance, ou bien, lors de la répartition on diminue chaque pesée d'un nombre fixe, toujours le même ; tantôt c'est le poids qu'on surcharge ou bien l'on réduit chaque pesée d'une valeur proportionnelle.

Et cela se fait en toute conscience ! et croit-on, le plus innocemment du monde ! parfois même avec l'assentiment des directeurs ! C'est que l'on n'a pas la moindre intention de soustraire une obole ; le produit des ventes sera réparti intégralement, même la répartition pourra être parfaitement correcte et chaque patron recevoir exactement son dû : il aura même la satisfaction de tirer *apparemment* de son lait un prix élevé, d'avoir fourni un lait d'une grande richesse, enfin, d'être servi par un fabricant obtenant les plus hauts rendements, les meilleurs prix, par un fabricant habile. . . plus habile que ses voisins, que ses prédécesseurs, que ses concurrents. . . tant que ceux-ci n'auront pas recours, pour soutenir leur réputation, aux mêmes subterfuges, aux mêmes procédés déloyaux.

C'est en effet un esprit acharné de concurrence qui inspire de telles pratiques et tend à les répandre de plus en plus. Elles sont loin d'être sans inconvénients, et c'est avec raison qu'on s'est déjà élevé contre elles dans les colonnes de ce journal (22 août 1899.) Les principaux de ces inconvénients sont :

10. Entretien d'un état malsain de division et de mauvaise concurrence entre les fabriques voisines et leurs patrons respectifs.

20. La ruine des fabriques les moins hardies, la déconsidération des fabricants plus honnêtes qui dédaignent de recourir à de tels procédés.

30. Facilité pour un fabricant de masquer ses mauvais rendements, les résultats d'une négligence coupable, les ventes à prix trop bas.

40. Par suite, entretien d'une sécurité trompeuse parmi les patrons d'une fabrique mal conduite.

50. Tentation pour le fabricant de soustraire aux patrons une certaine somme sur la vente, eu égard à la facilité de commettre ce vol sans cesser de produire un rendement satisfaisant.

Quant aux remèdes à cet état de choses, l'article précité suggère les suivants :

10. Exiger de la fabrique des livrets sur lesquels soient marquées chaque jour, les quantités apportées.

20. Peser chaque jour son lait, à l'insu du fabricant, et comparer la quantité fournie avec celle accusée par la fabrique pour la répartition.

Une solution plus simple, plus efficace, partant plus pratique, et d'une application constante une fois adoptée, résulterait de l'usage pour la réception du lait de balances enregistrant automatiquement chaque pesée sur un ticket qui resterait aux mains du patron. Malheureusement, les appareils enregistreurs de pesage aujourd'hui sur le marché sont trop compliqués et trop dispendieux pour qu'on puisse les recommander ; mais divers inventeurs s'occupent actuellement de cette question qui recevra sans doute une solution prochaine, à la grande satisfaction de tous ceux, et ils sont nombreux, qui déplorent les agissements dont il s'agit ici ou qui en sont les victimes.

H. PIERER.

ANIMAUX DE LA FERME

Les vaches laitières en mal.—Il ne faut pas mettre les vaches laitières trop tôt au pâturage. On peut les laisser sortir de l'étable par les belles journées. Il ne faut pas les exposer au froid et à l'humidité qui nuisent beaucoup aux vaches, à la sortie de l'hiver ; celles qui donnent du lait surtout peuvent en souffrir gravement. Le changement de la nourriture d'hiver à la nourriture d'été doit se faire progressivement. On commence par mettre les vaches une heure ou deux par jour au pâturage après leur avoir donné du foin. Peu à peu on diminuera la quantité de foin et on les laissera plus longtemps au pâturage ; enfin on ne les rentrera plus à l'étable.

Poulailler.—Avant de mettre couvrir une poule, et de lui confier des œufs de valeur, soyez certains qu'elle veut se livrer sérieusement à cette opération. Une nourriture abondante porte à l'incubation. Les poules grasses couvent de bonne heure et les poules maigres tard. Pour l'incubation ayez des nids propres que vous devrez frotter avec du pétrole avant d'y mettre de la paille nette. Donnez à vos jeunes poulets de l'air frais et de l'exercice. Que vos pondeuses prennent aussi de l'exercice. Le mois de mai est le meilleur mois de l'année pour la ponte.

RACE BOVINE CANADIENNE

Monsieur le Rédacteur,

Désirant répondre à quelques objections qui m'ont été souvent formulées en ce qui concerne les "Origines de la race bovine canadienne" permettez-moi de vous demander une petite place dans votre JOURNAL D'AGRICULTURE, pour trois ou quatre fois, si vous jugez à propos d'insérer ce que je vous adresserai.

Origines de la race bovine canadienne.

Un jour, parcourant un traité d'agriculture, j'y lisais cette phrase : "La France n'a pas une seule race de bestiaux dont-elle peut s'enorgueillir" ; puis, considérant, sans doute, que donner une origine française à la race canadienne, serait par trop humiliant, l'auteur de cet ouvrage déclare que, pour lui, les vaches canadiennes descendant des Alderney.

J'avoue que je n'aurais pas été plus surpris si on était venu me dire que les porcs débarqués en 1518 par le baron de Léry, sur l'île de Sable étaient des porcs chinois.

Que la vache canadienne ressemble à la vache alderney, ceci n'a rien qui doive surprendre ; mais arguer de cette ressemblance, que l'alderney est mère de la canadienne, c'est peut être aller un peu loin.

Quand à moi, je vous l'avoue, je n'en crois pas un seul mot. Je prétends que la race canadienne descend de deux races françaises, la race Bretonne et la race Normande ; et je dis qu'elle ne peut avoir d'autre source, les recherches que j'ai faites vont le prouver.

Avant de démontrer les origines de la race canadienne, permettez-moi de vous dire quelques mots de l'alderney. Peut-être arriverons-nous ainsi à expliquer d'un façon toute simple la ressemblance, qui, dit-on, existe entre ces deux races.

Les vaches alderney peuplent les îles de la Manche qui environnent, pour ainsi dire, cette partie de la Normandie appelée Cotentin.

Les principales de ces îles sont : Alderney au nord de la presqu'île du Cotentin, et à l'ouest de cette presqu'île Jersey, Guernesey et Chausey.

Dans l'île de Jersey, ces vaches sont dites Jersey ; dans celle de Guernesey elles sont appelées Guernesey, et enfin dans l'île d'Alderney, on les nomme Alderney.

Il est difficile de retracer les divers changements que la mer a opérés sur cette partie des côtes de

Normandie et de Bretagne. Que d'îles, que d'habitations anciennes ont disparu, dont il est impossible de rappeler l'existence ! L'île de Chausey était autrefois plus grande que Guernesey et c'est à peine aujourd'hui si on peut y trouver un peu de terre cultivable.

Depuis l'île d'Alderney, jusqu'à vis-à-vis du cap de Fréhel, au-dessus de St-Malo, la mer est pleine de rochers fournissant une preuve sensible que cette plage, aujourd'hui couverte par la mer, a été habitée autrefois. Les invasions de la mer ne se sont faites que successivement, et il n'y a guère d'ancien marin qui n'ait la connaissance de quelque changement, arrivé de son temps, sur cette côte. Tout le vaste bassin qu'offrent les grèves du Mont St-Michel et les marais de Dol et de Chateauneuf en Bretagne, était autrefois couvert d'une forêt immense, la forêt de Cissy. La légende existe encore sur cette partie de la côte de Bretagne, qui raconte qu'autrefois, on passait de la forêt à Jersey sur une simple planche. Et aujourd'hui la plus courte distance de cette île à la France est environ 10 milles.

Que devons-nous conclure de tous ces faits absolument historiques, sinon que Jersey, Guernesey et Alderney ont fait partie du continent à une certaine époque. Et ne découle-t-il pas clairement de là que ces îles ont été peuplées par des Bretons et des Normands ? Quand aux races bovines de ces îles, deux hypothèses se présentent et je dis qu'il ne peut y en avoir une troisième.

1^{ère} hypothèse. Les Normands et les Bretons qui passent dans ces îles pour les habiter, y trouvent des animaux, laissés là à la suite des perturbations dont j'ai parlé.

2^{ème} hypothèse. Les nouveaux habitants ne trouvent pas de bêtes à cornes sur ces îles et par suite viennent en chercher dans leur ancien pays, à quelques milles à peine des îles, c'est-à-dire en Bretagne et en Normandie.

Ces deux hypothèses nous conduisent donc forcément à la même conclusion : Les races Alderney, Jersey et Guernesey, sont d'origine Bretonne et Normande. Ceci étant posé, supposons pour un instant, avant de l'avoir prouvé, que la vache canadienne descende de la race bretonne et normande, n'est-il pas alors tout simple que certaines personnes trouvent de la ressemblance entre la Canadienne et l'Alderney et cette ressemblance même n'est-elle pas déjà une affirmation de la commune origine des deux races ?

Voyons maintenant la race canadienne :

Que penseriez-vous de quelqu'un qui viendrait vous dire : Sont-ce les Français qui ont les premiers colonisé le Canada ?

Cette question vous ferait sourire n'est-ce pas ? Et cependant il est des cultivateurs distingués qui n'hésitent pas à poser cette autre question. Sont-ce les Français qui ont importé en Canada les premiers individus de la race bovine ? Où s'ils ne formulent pas leur demande exactement de cette façon, le sens en est le même : Les vaches qu'ont amenés les colons français, sont-elles françaises ? Ces vaches sont-elles mères de la race canadienne ?

FR. LÉONARDI.

(A suivre).

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Consultations

Bronchite.—J'ai une jeune jument qui, depuis un an, tousse un peu tous les jours, au repos ; elle tousse rarement à l'ouvrage, mais est essouffée durant le travail ; la respiration est dure, les narines sont dilatées, mais la respiration ne se fait encore qu'en un temps ; quand elle boit, elle avale son breuvage avec précaution, à petites gorgées ; elle mange bien mais me paraît un peu faible et rejette un peu par les naseaux. On me dit qu'elle a la grippe et qu'elle va avoir la *pousse*. Veuillez me dire si cette maladie peut se guérir et quel traitement employer.—R. C., Ste-Thècle.

Réponse : Bronchite.—C'est l'inflammation de la muqueuse des bronches.

De toutes les maladies qui affectent le cheval, c'est peut-être celle qui fait les plus grands ravages parmi la race chevaline. En effet, elle est souvent confondue avec d'autres maladies des voies respiratoires et, par suite de cette erreur, elle passe à l'état chronique, et laisse le cheval poussif pour la vie. Elle est surtout fréquemment confondue avec la pneumonie qui présente de fortes similitudes et dans les symptômes et dans le traitement.

Traitement.—R Acide arsénieux, de cinq à dix grains, 2 fois par jour. Si l'animal vient à cesser de manger, discontinuez le traitement pour quelques jours.

Maladie de la corne du pied.—Comme membre du cercle agricole, vos consultations et réponses dans le JOURNAL D'AGRICULTURE m'intéressent beaucoup. Aussi prendrai-je la liberté de vous sou-

mettre le cas suivant qui dérouté plusieurs médecins vétérinaires ou plutôt nos *maréchaux*. Je possède une jument de prix et voilà plus de \$20 que je dépense sans bons résultats pour la guérir. Il y a 7 mois, je m'aperçus, en la faisant ferrer, que la patte droite du devant avait une cavité sous la corne ; je remplis le trou de goudron américain, et depuis le cheval boîta davantage. Il n'y a aucune plaie distillante, mais la patte pourrit en dedans sans que l'on puisse arrêter le mal. Tous les remèdes employés n'ont rien fait ; et l'animal est maintenant confiné à l'étable ; il ne paraît pas souffrir ; l'animal est gras. Veuillez, s'il vous plaît, me dire de quelle maladie ma jument souffre, et que faire.—Ste C., Portneuf.

Réponse.—Cette maladie du pied du cheval, étudiée spécialement par les Anglais, est une maladie assez rare chez le cheval, cependant elle se rencontre, surtout à la campagne. Le seul moyen à employer pour guérir votre animal est d'enlever entièrement avec un couteau courbe la partie qui est mortifiée, ne pas craindre d'en enlever plus que moins ; après cette opération vous préparez une corne artificielle composée de gomme arabique et de gutta percha que vous préparez par la chaleur et que vous appliquez liquide. Vous appliquez ensuite un fer en barre, mais il ne doit pas avoir ni de pince ni de grippe. Avec cela, appliquez un vésicatoire autour de la corne toutes les 2 ou 3 semaines. L'onguent cantharide 1 dans 8 est recommandable dans ce cas.

Pneumonie.—Il y a quelques jours est mort dans mon étable un beau jeune bœuf de 1½ an. Sa maladie avait présenté les symptômes suivants : perte d'appétit, respiration dérangée comme s'il eût besoin de faire un effort pour pouvoir respirer. Lorsque j'approchais l'oreille pour écouter le fonctionnement des poumons, le poumon gauche ne me paraissait pas faire le bruit aussi régulier (ou pas du tout) que le côté droit, et finalement, un beau matin je l'ai trouvé mort, encore bien gras. Maintenant une de mes meilleures vaches commence à donner les mêmes symptômes ; elle commence à avoir la respiration difficile, et perd l'appétit. Que faire?—J. E. L., R., comté de Rouville.

Réponse: Pneumonie.—Votre animal est mort d'inflammation du poumon. Les causes sont les refroidissements subits, le catarrhe, les laryngites, la bronchite, qui, par leurs complications, déterminent souvent l'inflammation du poumon.

Un seul poumon ou les deux peuvent être atteints.

La mort peut survenir dès les premiers jours de la maladie, comme dans votre cas, s'il y a congestion et, si l'animal ne se rétablit pas après 4 ou 5 jours, le cas est grave.

Traitement.—Appliquez de bonnes mouches de moutarde sur les deux côtés et donnez la prescription qui suit :

R Esprit ether nitreux, 4 onces ; teinture acnite, 2 dragmes ; extrait fluide de belladonne, 4 dragmes ; nitrate de potasse, 2 onces ; muriate d'ammoniaque, 2 onces ; eau pour faire une chopine. Dose : deux cuillerées à soupe avec un peu d'eau toutes les quatre heures.

JOHN D. DUCHENE, M.V.

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE

Groseilliers.—Le groseillier demande un sol riche, consistant, un peu chaud. Il rapporte abondamment, mais a besoin d'être suivi de près ; pour peu qu'on le néglige il émet une multitude de gourmands qui absorbent presque toute la sève, au détriment du fruit. La taille consiste à supprimer ces gourmands, à dégarnir un peu l'intérieur, à enlever les branches mortes et à raccourcir celles qui, étant trop longues, traînent par terre et sont d'ailleurs une gêne pour la cueillette.

Gadelliers.—Le gadellier ou groseillier à grappes vient à peu près dans tous les terrains, mais surtout dans les sols légers. On lui applique la même taille qu'au groseillier.

Framboisiers.—Le framboisier aime les terrains légers, graveleux et redoute les sols humides et froids. Le sol doit être profond et riche. Abandonné à lui-même le framboisier donne des fruits petits, sans saveur et peu nombreux. Les soins et la culture se bornent aux binages fréquents et à l'enlèvement des branches qui auront rapporté. Une tige de framboisier pousse une année, rapporte l'année suivante et meurt. Cet enlèvement se fera aussitôt après la récolte. Il faudra réduire dans une proportion considérable le nombre de drageons qui pousseront autour du pied-mère et tendraient à apporter dans la plantation l'épuisement et la confusion.

Doit-on cultiver les fruits ou les légumes?—La surproduction de légumes, spécialement des pommes de terre et de choux, est généralement plus désastreuse que celle des fruits. Si le marché est encombré, les légumes sont une perte presque totale, tandis que le producteur de bons fruits réussit presque toujours à les écouler à des prix rémunérateurs. Il y a toujours de la demande pour les fruits de qualité supérieure.

Un jardin de rapport aux environs de Québec.—Nous publions avec plaisir les renseignements ci-dessous sur le jardin de M. Zéphirin Huot, membre du cercle agricole de l'Ancienne Lorette.

Le jardin de M. Huot, qui a 300 pieds de long sur 50 pieds de large a donné les produits suivants en 1899 :

36 minots.....	de patates,
10 ".....	de choux de Siam,
4 ".....	de carottes,
3 ".....	de betteraves de table,
1 ".....	de fèves (haricots,)
35 douzaines.....	d'épis de blé d'Inde,
2 minots.....	d'oignons.

En outre toute une quantité de concombres, de raves, d'échalottes, de salades, etc.

Dans le même jardin, il y a 200 pieds de fraisiers qui ont produit 40 lbs. de fraises ; 30 pieds de framboisiers ont produit 26 lbs. de framboises. Il s'y trouve en outre 36 beaux gadelliers, 6 grosseilliers *Industry*, 8 beaux pommiers ; 3 lbs. de patates *Lee Favorite*, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, ont produit 70 lbs. de tubercules. Voilà certes de beaux résultats.

La bière d'érable en 1790.—Le Dr I. Mervin Nooth, alors surintendant général des hôpitaux anglais du pays et à l'étranger, chirurgien des forces dans les provinces de l'Amérique britannique et résidant à Québec (1790) pendant un bon nombre d'années, était, de son temps, un botaniste et un médecin bien connu. M. Philéas Gagnon le mentionne ainsi dans son "Essai de Bibliographie Canadienne," et cite un passage d'une lettre de lui, du 16 octobre 1794. Parlant du sucre d'érable qu'il a, dit-il. réussi à raffiner, sans trop de difficulté, aussi bien que le sucre blanc venant d'Europe, il ajoute :

"Avec la sève de l'érable et le houblon sauvage du pays, j'ai fait, depuis quelques années, d'aussi bonne bière qu'on peut boire. Au

"moyen de blé (ou d'orge) grillé je puis donner à cette bière le goût et la saveur de celle faite avec la drêche, et j'ai maintenant chez moi de la bière d'érable qu'on ne peut distinguer de la meilleure bière de Liverpool importée en ce pays."

Ce renseignement exact et précis peut devenir utile aux Canadiens qui font du sucre. Je le donne sans préjudice toutefois au droit d'accise, s'il y a lieu.

P. B. CASGRAIN.

Québec, 24 mars, 1900.

NOS ERABLIÈRES

Protégeons les oiseaux insectivores—Guerre au moineau

Le JOURNAL D'AGRICULTURE, dans son numéro du 22 décembre dernier, a reproduit du journal *Le Soleil*, un article qu'un ami vient de signaler à mon attention. Il y est question de nos érables, des moyens à prendre pour les conserver, de l'offre faite par M. le Ministre de l'Agriculture à l'inventeur d'un procédé pour éloigner ce terrible ennemi de cet arbre dont la feuille a été choisie comme notre emblème national ; et l'on termine en reconnaissant que la nature seule nous offre probablement le vrai remède au malheur que nous redoutons, celui de voir disparaître bientôt ce plus bel ornement de nos forêts canadiennes, avec en plus les sucreries de nos érablières, qui font au printemps la joie des cultivateurs assez heureux pour en posséder une, et dont le bénéfice n'est pas à dédaigner. Et ce remède consiste à protéger les oiseaux insectivores. M'est avis que l'auteur de l'article a parfaitement raison.

La Bible nous dit que le Créateur a tout fait avec nombre, poids et mesure. L'ordre devrait donc régner partout, si l'homme ne venait à chaque instant en déranger l'harmonie. N'est-il pas raisonnable de croire que Dieu a mis dans chaque pays les animaux, les plantes, les minéraux qui lui conviennent spécialement ? Malheureusement l'homme ne sait pas toujours profiter des avantages naturels qui lui sont offerts, et souvent il travaille à l'encontre de ses intérêts. Aussi que de mécomptes. Que l'on me permette de citer un exemple ; il est tout-à-fait caractéristique.

Dans une île du St-Laurent, qui n'est pas à cent lieues de Québec, où vivent une soixantaine de familles, il y avait autrefois quelques couples

de renards. Etaient-ils aussi rusés que celui du bon Lafontaine ? L'histoire ne le dit pas ; mais ce qui est certain, c'est que, parfois, ils ne se gênaient pas de visiter les poulaillers, à seule fin de goûter un peu aux œufs frais déposés dans les nids ; et même la légende affirme que plus d'un poulet fut immolé par ces mauvais garnements, pour se gratifier d'un bon réveillon, aux frais du propriétaire. Celui-ci trouvait rarement la chose de son goût ; il en pestait devant ses voisins et vouait à ces fripons une haine implacable. Petit à petit, tout le monde dans l'île en vint à dire qu'il fallait déclarer la guerre, guerre d'extinction, à cette gente trop peu scrupuleuse, et... la guerre éclata ! Tous les hommes en âge de porter les armes tinrent à l'honneur d'apporter au moins une victime ; et la race des longues queues mangeurs de poulets fut éteinte. Et les habitants de l'île de se gaudir de leur succès, d'autant plus qu'il n'y avait aucun danger que d'autres groupes de ces vauriens vinssent à traverser le fleuve pour y établir une nouvelle colonie.

Mais, encore une fois, la Providence ne les avait pas mis là par simple caprice. Que l'homme travaille à diminuer le nombre des animaux indigènes plus ou moins nuisibles à ses intérêts, d'accord. Mais, avant de décréter leur extinction complète, il est sage de s'enquérir des conséquences, c'est-à-dire d'examiner si les services qu'ils rendent ne sont pas supérieurs aux dommages dont on se plaint.

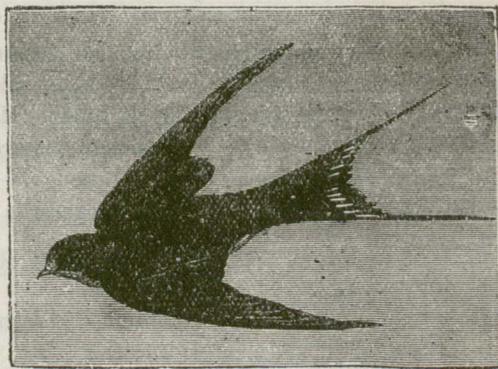
Mais terminons l'histoire de nos insulaires. Quelques années après l'exploit relaté ci-dessus, on s'est aperçu que le nombre des mulots augmentait rapidement, et que leurs ravages dépassaient de beaucoup en valeur les quelques larcins commis par les renards. Aujourd'hui, les mulots sont légion ; ils rongent tout, jusqu'aux rosiers garnis d'épines, dans les jardins ! Et l'on regrette le *croque-poulet* d'autrefois !

Mais, semble-t-on me dire, cette histoire ne nous explique pas la destruction de nos érablières, et nous indique encore [moins le moyen d'y remédier.

Prenez patience, ami lecteur ; j'espère que vous allez bientôt changer d'opinion. Vous souvient-il que, vers 1868, un de nos compatriotes, bien intentionné, a voulu doter notre pays d'un petit étranger, de mine bien gentille, assez robuste pour affronter l'inclémence de nos hivers, dont la vue pût égayer la monotonie d'une saison dépourvue de toute vie animale et végétale, à l'exception des

chevaux, des chiens et des chats. Vous comprenez qu'il s'agit du petit moineau, gentil animal à première vue, mais rapace et de caractère tellement acariâtre qu'il réussit à chasser tout compétiteur, même plus fort que lui, probablement par amour de la paix.

Or, je lui en veux sérieusement à ce petit intrus, surtout parce qu'il a chassé du pays la gracieuse



Hirondelle.

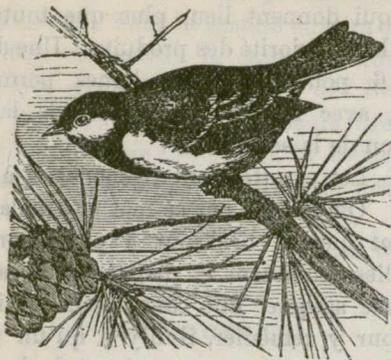
hirondelle, dont tous les troubadours ont fait les plus grands éloges. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas chanté, ou du moins entendu chanter, cette jolie chanson, dont voici les deux premiers vers :

“ Que j'aime à voir les hirondelles,
Sous ma fenêtre, tous les ans...”

Eh bien ! nous ne la voyons plus ! et nos érables se meurent par milliers ! Est-ce la seule cause ? Je n'en sais rien. Mais ce que je sais, non par moi-même mais au rapport des naturalistes, c'est que l'hirondelle est une chasseuse infatigable, qui dévore des millions d'insectes nuisibles pour sa nourriture. Et ce que je sais encore, sur le témoignage des mêmes naturalistes et même des observateurs intelligents, c'est que nos érables, et d'autres arbres ou arbustes, succombent sous la dent meurtrière d'un insecte dont l'effroyable multiplication ne date à peu près que depuis l'apparition ici du détestable moineau !

Sans doute, l'hirondelle n'est pas le seul oiseau insectivore de notre province ; il y en a beaucoup d'autres, dont chaque espèce a sa mission spéciale. On compte, entre autres : les passereaux, les grives, le merle, le roitelet ; les mésanges, qui comptent un grand nombre de familles, spécialement celle à tête noire, si remarquable par ses interrogations *qui-es-tu ?* Le grimpeur, le troglo-

dyte, la fauvette, le goglu, la moucherolle (spécialement le *piwit*) ; et le petit *tri-tri*, si remarquable



Mésange.

par son acharnement à poursuivre la grosse corneille, à laquelle il fait passer de si mauvais quarts-d'heure, sans qu'on sache le motif d'une haine aussi évidente qu'inexpliquée !

Voilà, d'après les naturalistes, les principaux insectivores qui nous visitent, ou plutôt qui nous visitaient chaque été, y compris la chère petite hirondelle, au temps où l'on n'avait pas cette vilaine chenille qui s'enferme dans une hideuse enveloppe, ressemblant à des amas de toiles d'araignées, pour se gorger à l'aise de la sève de nos magnifiques érables, et réussit à les anémier au point de causer leur mort.

L'absence de l'hirondelle est-elle la seule cause de ce désastre ? Je n'en sais rien ; aux savants de nous le dire. Et d'ailleurs, le détestable moineau, dont j'entreprends le procès actuellement, n'a-t-il chassé du pays que cette espèce d'insectivore ; n'y en a-t-il pas d'autres encore qui lui aient cédé la place, afin d'avoir la paix ? Peut être. Je ne suis pas naturaliste et ne puis renseigner le public à cet égard. Mais, je dois l'avouer franchement, n'eût-il commis d'autre méfait que celui de me priver de la vue des hirondelles, de ces charmants petits êtres que j'appris à admirer en les aimant, dès mon plus bas âge, jamais je ne lui pardonnerai, et ne cesserai de demander à nos gouvernants de mettre sa tête à prix.

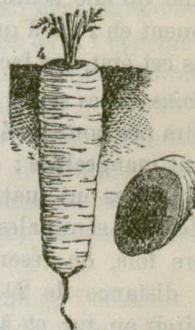
J'ai peu de confiance dans les moyens artificiels dont on propose l'emploi quand il s'agit de garantir contre les insectes les arbres de nos forêts. Qu'on travaille à remettre les choses dans leur état primitif et tout ira bien. Donc, protégeons nos oiseaux insectivores et... sus au moineau.—P.



LA CAROTTE

La carotte (*Daucus Carota*), de la famille des ombellifères, est bisannuelle ; elle croît spontanément dans toute l'Europe, en Asie et dans l'Afrique Septentrionale. La carotte des jardins, ce léguméracine de premier ordre, avec ses nombreuses variétés, offre le plus frappant exemple des effets que peut produire la culture. La petite carotte sauvage que l'on trouve en abondance en Europe, dans les champs et les prés, n'a qu'une racine extrêmement grêle, dure et filandreuse ; et c'est elle cependant qui, après quatre générations à peine, par des semis successifs faits en été, dans un terrain bien préparé, produit ces racines volumineuses, charnues, tendres et pleines de saveur, devenues indispensables dans l'économie domestique et rurale. Abandonnées à elles-mêmes, dans un sol ingrat, les meilleures carottes retournent au type primitif.

Culture.—Une terre franche, meuble et poreuse, où le sable domine, est celle qui convient le mieux. Elle doit être profondément labourée et avoir reçu une bonne fumure l'année précédente, au plus tard en automne ; car, dans le fumier récent, les racines sont souvent fourchues, tachées de rouille, et elles y perdent de leur saveur et de leur douceur.

Carotte rouge courte
hâtive de Hollande.Carotte rouge demi-
longue de Nantes.

Semis.—On sème la carotte jusqu'à la fin de juillet. Pour les premiers semis, la variété "rouge courte," très hâtive de Hollande, appelée aussi "toupie ou grelot," doit avoir la préférence ; elle est la plus précoce et d'un bon goût tant qu'elle est jeune. Plus avant dans l'été, vers l'automne, la variété dite "rouge demi-courte de Hollande" doit lui être préférée ; celle-ci est douce et sucrée, tandis que la toupie de Hollande, qui est fort bonne au printemps, se crevasse, devient âcre et par conséquent peu appétissante. La demi longue

de Nantes et la demi longue de Danver sont aussi recommandables. Pour faciliter la distribution égale des graines, il faut avoir soin de les débarasser de leurs pointes ou barbes. Sans cette précaution les barbes dont la graine est hérissée,

surtout fait beaucoup prospérer les racines. Aussi insistons-nous pour que le jardinier sème toujours en ligne. La disposition des rayons facilite les binages qui donnent lieu, plus que toute autre cause, à la supériorité des produits. Une distance de 6 à 6 pouces entre les lignes permet d'y labourer, avec facilité, au moyen de la petite binette, ou de la serfouette.

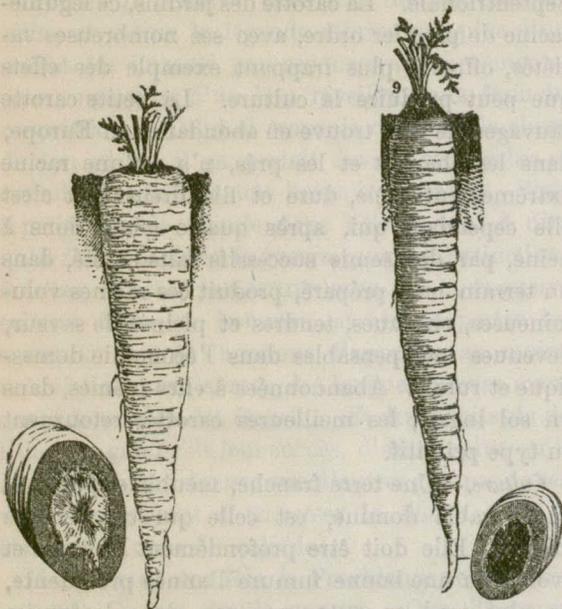
Fonte.—Les carottes sont très sujettes à *nuiler*, à *fondre*. On désigne par ce mot une maladie qui les atteint quand elles sont à peine sorties de terre : elles jaunissent et disparaissent sans que l'on puisse assigner une cause bien certaine à ce mal. Pour y remédier, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire un nouveau semis, et de donner au préalable un labour au terrain et un bon chaulage ; alors le mal ne reparaît jamais. Ce qui leur est encore très préjudiciable, c'est une espèce d'insecte qui les attaque et les dévore quand elles sont toutes jeunes. Pour se défendre de cet ennemi, on bassine les plantes avec une infusion de suie. Des arrosements répétés d'eau pure suffisent le plus souvent.

Hivernage.—La conservation des carottes se fait en cave, dans la serre aux légumes, ou dans tout autre endroit abrité contre la gelée. Après avoir coupé les feuilles près du collet, on rentre les racines et on les couche par lits dans du sable. Il faut donner de l'air quand la température le permet.

Graines.—Les graines de carotte ne sont réellement bonnes que pendant deux ans ; elles germent encore, il est vrai, après trois ou quatre années, mais il en avorte un grand nombre.

Pour avoir de bonnes graines, il faut faire choix des plus belles racines, brusquement terminées en pivot très fin ; la couronne devra être étroite et le collet renforcé. On hiverne les porte-graines à l'abri des gelées et de l'humidité, pour les planter au printemps dès que le temps le permet, sans négliger de leur donner des tuteurs. Les graines se recueillent sur les ombelles les plus fortes de l'axe principal.

Variétés.—Elles sont nombreuses ; nous ne citerons que les plus estimées : la toupie ou grelot, appelée encore "rouge très hâtive de Hollande" ; racine jaune rougeâtre, courte en cône obtus : c'est la meilleure pour les premiers semis du printemps, ainsi que pour la culture forcée. La "rouge courte de Hollande," variété du même goût et de même couleur que la toupie, mais plus productive et un peu moins précoce. La demi



Carotte rouge longue ordinaire.

Carotte longue d'Altringham.

empêchent cette dernière d'adhérer à la terre, lors même qu'elle semble tombée sur le sol, elles la tiennent en l'air à quelque distance de la terre, et, dans cet état, ses facultés germinatives s'altèrent.

Soins.—Les semis se faisant assez drû, on n'attendra pas pour les éclaircir que les jeunes carottes soient mangeables ; on commence cette opération dès qu'elles ont quatre feuilles outre les cotylédons ou feuilles séminales. En les éclaircissant la première fois, on réserve aux variétés maraîchères une distance de $2\frac{3}{4}$ pouces. On continue à les éclaircir au fur et à mesure que l'on en a besoin de manière qu'elles finissent par être espacées de 6 à 8 pouces. Dans les terrains sablonneux après avoir semé, on herse légèrement au râteau et on plombe la terre. Dans les terres fortes, il faut, après avoir semé, et sans faire usage du râteau, couvrir les graines d'une légère couche de terreau d'environ 3 lignes d'épaisseur. Cette couverture a le double avantage de donner de la nourriture au jeune plant et d'empêcher qu'il ne se forme sur le sol des croûtes, toujours si pernicieuses à la réussite des cultures. On arrose les semis dès que le sol est sec. Les soins ultérieurs sont les sarclages et les binages. Cette dernière opération

courte de Gand ; la demi courte de Francfort est une variété excellente surtout pour les semis tardifs ; elle fournit le meilleur produit pour la provision d'hiver. Pour la grande culture on préfère les variétés suivantes : la carotte d'Altringham, douce, très grosse ; la carotte de Brunswick, longue, rouge ; la carotte blanche de Breteuil ; la *Blanche des Flandres (Belgique)*, la rouge pâle de Flandre à collet vert et la carotte des Vosges. Elles servent à la nourriture du bétail.

G. DE WAMPE.

LE COTONNIER

(*Silk-weed, Asclepias Cornuti ou syriaca*)

Le rapport du Commissaire de l'Agriculture de la Province de Québec pour 1899 expose les résultats de quelques dosages de caoutchouc dans l'*Asclepias Cornuti*, faits à mon instigation au Laboratoire Officiel de cette Province, par son Directeur, Monsieur l'Abbé C. D. Choquette ; permettez-moi de développer, dans les colonnes de votre journal, une étude sur cette plante intéressante, je crois, pour vos lecteurs.

La plante dont il s'agit est connue de tous les habitants des campagnes et de beaucoup de citadins sous le nom impropre de cotonnier ou son équivalent anglais *Silk-weed*. Sa tige élancée, atteignant la hauteur d'un enfant de dix ans, ses larges feuilles d'un beau vert, les boules odorantes de ses fleurs rosées, le duvet soyeux de ses graines, le suc laiteux qui s'écoule des moindres blessures qu'on lui fait, attirent si sûrement l'attention, que c'est une des premières plantes sauvages que les enfants apprennent à connaître. Quels sont ceux qui n'ont pas fait, à cet âge, des bouquets de ses fleurs ? fait envoler ses blanches aigrettes au vent dans un rayon de soleil ? fait l'épreuve des propriétés agglutinantes de son suc ?

Mais ce n'est pas seulement par ces aspects pittoresques qu'elle s'impose à l'attention. Douée d'une puissance remarquable de reproduction et par ses graines ailées qui la répandent au loin et par ses souches traçantes qui envahissent peu à peu le terrain où elle s'est d'abord établie, presque indifférente à la nature du sol sec ou marécageux, siliceux ou calcaire, compact ou léger, sablonneux ou rocailleux ; d'une végétation luxuriante, vivace et presque indestructible ; dédaignée de tous les animaux domestiques, excepté le mou-

ton, elle est considérée dans tous les pays que couvre son aire géographique très étendue (Europe, Asie, Amérique du Nord, Brésil), sinon comme un fléau redoutable du moins comme une mauvaise herbe très importune par sa faculté d'expansion et sa tenacité. Aussi la trouve-t-on partout comprise parmi les ennemis de l'agriculture et s'en occupe-t-on surtout pour la détruire efficacement.

Réduire un ennemi à vous servir, tourner à profit ses défauts mêmes est pourtant plus aisé souvent et toujours plus profitable que de l'exterminer. C'est l'idée qui a guidé certaines gens avisées dans diverses tentatives d'utilisation de la plante qui nous occupe, et qui, si elles étaient définitivement couronnées de succès, tireraient précisément leur importance de sa fécondité, de sa rusticité, de sa luxuriance en permettant d'utiliser fructueusement et presque sans main-d'œuvre, des surfaces inaccessibles à d'autres cultures.

Indépendamment de son emploi comme plante ornementale par les jardiniers paysagistes, que je ne citerai que pour mémoire, ces tentatives ont eu en vue l'usage textile et enfin la production du caoutchouc, dernier point sur lequel j'insisterai particulièrement.

Les jeunes pouces, avant l'épanouissement des premières feuilles, alors qu'elles sont encore d'un vert tendre et la tige herbacée, constituent pour l'homme, cuites à l'eau, un aliment agréable et sain qui n'est pas sans analogie avec l'asperge et est, paraît-il, mis en vente sur quelques marchés locaux. Je ne pense pas toutefois qu'on ait jamais conseillé et qu'il fût prudent d'introduire dans les potagers une plante si envahissante et d'aussi mince produit ; la plante sauvage suffira longtemps à cet usage, quelque extension qu'il puisse prendre.

Comme fourrage vert, j'ai déjà eu l'occasion de noter la valeur à peu près nulle de notre *Asclepias* : dédaignée du cheval, des bovidés, du porc lui-même, elle n'est pourtant pas pour eux un poison, et les moutons seuls la broutent sans répugnance, mais aussi sans gourmandise. Séchée parmi le foin, elle le gâte de ses tiges ligneuses, de ses feuilles coriaces que la cuisson même serait impuissante à attendrir et à rendre alibible pour les animaux, dès qu'elle a atteint un certain développement.

L'infusion des racines desséchées à des propriétés excitantes manifestes et paraît utile dans les affections catarrhales des poumons. Mais, avec la tendance actuelle de la médecine à abandonner

les drogues végétales pour les composés chimiques, il n'est pas douteux que ce remède, déjà peu usité, soit bientôt rélégué dans les collections et les droguiers ; donc aucun parti à en espérer dans ce sens.

L'idée d'employer pour des fins textiles les filaments soyeux qui accompagnent la graine a dû germer bien naturellement dans tout esprit un peu observateur ; et de fait, le nom de *cotonnier*, sous lequel la plante est surtout connue, est bien l'expression de cette idée, de même que celui de soie végétale, attribué à ces filaments, témoigne qu'on les a regardés comme propres à fournir des produits manufacturés de belle apparence et de bonne valeur. Malheureusement, s'ils possèdent quelques qualités appréciables, finesses, brillant, longueur, aptitude à fixer les teintures, ils manquent en revanche de celles qui sont le plus essentielles aux matières textiles, souplesse, résistance, durabilité. Aussi, après expériences, a-t-on dû se borner à les employer en mélange avec 80% de laine, comme on l'a fait en France avec quelque avantage. Mais le principal usage qu'on en peut faire, d'après Chas. Rich. Dodge, encore est-il fort restreint, serait la confection de matelas, oreillers, édredons qui ont d'ailleurs l'inconvénient de perdre bientôt leur légèreté et leur souplesse par suite du feutrage et de la rupture des filaments.

H. PIERRE.

(A suivre).

SOCIÉTÉS ET CERCLES

ECHOS DES CERCLES AGRICOLES

Cercle agricole de St-Isidore, comté de Dorchester.

—Le cercle a acheté quatre taureaux Canadiens et deux cochons Yorkshire enregistrés. Résultats peu appréciables quant à la race bovine, mais excellents quant à la race porcine. Il s'élève beaucoup de porcs dans cette paroisse ; une grande partie se vendent à l'âge de 4 à 8 semaines sur le marché de Québec, les autres sont engraisés, mais non pour la fabrication du bacon. La culture des fourrages verts prend un peu d'extension mais elle est loin d'être générale. Il se sème beaucoup plus de graines fourragères qu'autrefois, surtout du trèfle. La quantité de lait fournie à nos deux beurreries a été beaucoup plus forte en 1899 qu'en aucune autre année avec environ le même nombre de patrons. En 1899, il a été fait

environ 110,000 lbs. de beurre et en 1898, 85,000 lbs. L'automne dernier les pâturages ont souffert de la sécheresse.

Cercle agricole de St-Damien de Brandon, comté de Berthier.

—Le cercle agricole a acheté des moutons Cotswold et des cochons Yorkshire. Résultats excellents. La production du lait a doublé depuis cinq ans, ce qui est dû à l'amélioration des prairies, des pâturages, et au fait que la culture des fourrages verts et des racines fourragères a pris beaucoup d'extension. L'agriculture a fait des progrès, mais on ne prend pas un soin assez particulier des engrais de la ferme et des engrais humains. Les trois-quarts du foin sont trop mûrs lorsqu'ils sont coupés.

Cercle agricole de St-Ephrem d'Upton, comté de Bagot.

—La culture des fourrages verts prend de l'extension. La production du lait a augmenté en été et en hiver, les troupeaux de vaches étant plus nombreux et mieux nourris. Les deux fabriques de beurre du village ont été en opération jusqu'au 19 janvier 1900. Les cultivateurs sont bien satisfaits des opérations de l'année.

Cercle agricole de St-Clément, comté de Beauharnois.

—Pour la reproduction le cercle a acheté des moutons et des bœufs. Résultats bons. L'élevage du porc prend de l'extension. La production du lait augmente. Nous aurions besoin d'un conférencier.

Cercle agricole de Ste-Geneviève de Berthier.

—La viande de porc que nous produisons s'écoule sur les marchés de Joliette, Berthier et Sorel. Le cercle a acheté plusieurs taureaux Ayrshire et un Jersey, ainsi que des cochons Grand Yorkshire et Berkshire. Les résultats ont été très satisfaisants surtout pour la race porcine. La production du lait a augmenté considérablement au point que nous pouvons alimenter une beurrerie tout l'hiver. Une grande amélioration à faire serait celle de payer le lait d'après sa richesse en matière grasse. L'agriculture se perfectionne. Les cultures sarclées prennent une grande extension, entr'autres celles du tabac et des pommes de terre.

Cercle agricole de Ste-Adèle, comté de Terrebonne.

—Le cercle a acheté des taureaux Jersey et Canadiens, des cochons Yorkshire et Berkshire, des

moutons Shropshire et Leischester. Résultats très bons. La race des porcs est beaucoup améliorée. La culture des arbres fruitiers a beaucoup augmenté. Malheureusement, des agents peu consciencieux nous ont fourni de mauvais arbres fruitiers. Les soins à donner aux vergers sont un peu négligés. L'élevage des volailles a pris de l'importance et est plus lucratif. La production du lait a augmenté en hiver et en été.

Cercle agricole du canton Provost, comté de Berthier.—La fondation d'un cercle dans la localité a contribué beaucoup au progrès de l'agriculture. Le cercle a acheté des cochons et un bœuf. Les résultats ont été très satisfaisants, surtout pour l'amélioration de la race porcine. La culture des fourrages verts et des racine fourragères prend de l'extension. Les pâturages s'améliorent et la production du lait augmente.

Cercle agricole de Ste-Elizabeth, comté d'Arthabaska.—Les cultivateurs travaillent leurs terres avec plus de soin ; les récoltes de grains et de foin sont meilleures ; il se sème beaucoup plus de graine de mil et de trèfle, les fourrages verts sont plus abondants et les vaches sont mieux soignées qu'il y a dix ans. La production du lait a augmenté en été et en hiver.

Cercle agricole de St-Cuthbert, comté de Berthier.—La culture se fait assez bien et les rendements sont satisfaisants. La récolte la plus importante est le foin. Depuis quelques années il se récolte passablement de blé. En tout temps de l'année les chemins sont bien mauvais. La production du lait a augmenté en été et en hiver.

LE FOYER DE LA FAMILLE

HYGIENE ET CUISINE

Aliments farineux.—Les farineux sont les plus nourrissants de tous. Il faut placer en premier lieu le pain. Auprès du pain, l'on doit ranger la pomme de terre, qui si souvent y supplée, et qui offre une si précieuse ressource pour l'alimentation.

Les pois, les haricots, les lentilles l'emportent encore sur la pomme de terre par leurs propriétés nutritives.

Le pain peut être altéré par la présence du plomb qui se dépose à la surface pendant sa cuisson, quand on chauffe le four avec des bois de démolition recouverts de peinture à base de plomb.

Viandes de boucherie.—Les viandes rouges, comme le bœuf et le mouton, sont les plus nourrissantes de toutes. Les viandes blanches, comme le veau et l'agneau sont loin d'avoir les mêmes propriétés nutritives.

Quant au mode de préparation culinaire, il a également son importance. Un morceau de bœuf est plus nourrissant lorsqu'on le fait rôtir que lorsqu'on le fait cuire en bœuf à la mode et le bœuf à la mode est lui-même plus nourrissant que le bouilli. La viande est l'aliment le plus fortifiant pour les individus exposés à de grandes fatigues ou livrés à des travaux très pénibles.

RECETTES DIVERSES

Une veilleuse commode.—Voulez-vous connaître le système des anciennes lampes égyptiennes, ou bien vous procurer en voyage, surpris par la maladie ou la peur de l'inconnu, une veilleuse agréable? Prenez une poignée de sel de cuisine que vous jetterez dans une tasse ou un petit verre ; vous prendrez ensuite un peu de ouate dont vous ferez une mèche que vous enfoncerez jusqu'au fond du vase, en laissant sortir un petit bout en dehors du sel. On verse ensuite sur le sel autant d'huile grasse (pas de pétrole) qu'il peut imbiber, et l'on allume la mèche. Si celle-ci n'est ni trop épaisse, ni trop montée, une pareille veilleuse brûlera toute la nuit.

C'est d'après ce procédé élémentaire qu'étaient alimentées les lampes des anciens Egyptiens.

Hérodote raconte qu'à Saïs ils s'en servaient non seulement dans leurs maisons, mais encore tout autour, à ciel ouvert.—*Chronique industrielle.*

Ciment pour crevasses du bois.—On fait une pâte composée d'une partie de chaux éteinte, deux parties de seigle et une partie suffisante de farine de lin. On peut aussi dissoudre une partie de colle forte dans 16 parties d'eau, et, lorsqu'elle est presque froide, on agite dedans de la sciure de bois et de la chaux éteinte en quantité suffisante pour former une pâte.

Un autre procédé consiste à épaissir du vernis

ordinaire à l'huile avec un mélange en parties égales de céruse (blanc de plomb), de plomb rouge, de litharge et de chaux éteinte. On remplit les fentes avec l'un ou l'autre de ces ciments, qui, du jour au lendemain, deviennent aussi durs que le bois même. — *Cosmos.*

Guérison immédiate du rhume de cerveau. — Voici un petit remède incomparable, à la condition d'être pratiqué dès le premier étternement, ou plutôt dès que l'on éprouve ce petit titillement pituitaire qui provoque l'exclamation : "Tiens, je viens de m'enrhumer !"

Il suffit de priser un peu de sel blanc fin, du sel de table, comme on priserait du tabac ou du camphre ; au bout d'une minute, pas davantage, plus d'étternement, guérison complète.

Fabrication d'une bonne eau à souder.—On obtient une bonne eau à souder en dissolvant dans l'acide chlorhydrique 3 onces de zinc et 3 onces de sel ammoniac.

Soudure blanche.—Le mélange de 58 parties de cuivre, 29 parties de zinc et 15 parties d'étain donne une soudure blanche très fusible.

Soudure pour or.—Pour la soudure de l'or, on prend une partie d'argent, 4 parties d'or et 1 partie de cuivre.

Soudure jaune.—Un mélange de 44 parties de cuivre, 49 parties de zinc, 4 parties d'étain et 1½ de plomb constitue une bonne et forte soudure jaune.

SYNDICAT DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau : 46 rue Dalhousie, Québec.

Président : Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin.

Administrateur général : M. l'abbé Jos. Marquis.

Secrétaire : Ferd. Audet, N. P.

Trésorier : P. G. Lafrance, caissier de la Banque Nationale.

Cultivateurs, cercles agricoles et sociétés d'agriculture, envoyez-nous le plus tôt possible vos commandes pour tous les grains et toutes les graines de semence dont vous aurez besoin bientôt, afin que nous puissions vous procurer ce qu'il y a de mieux sur le marché et au plus bas prix

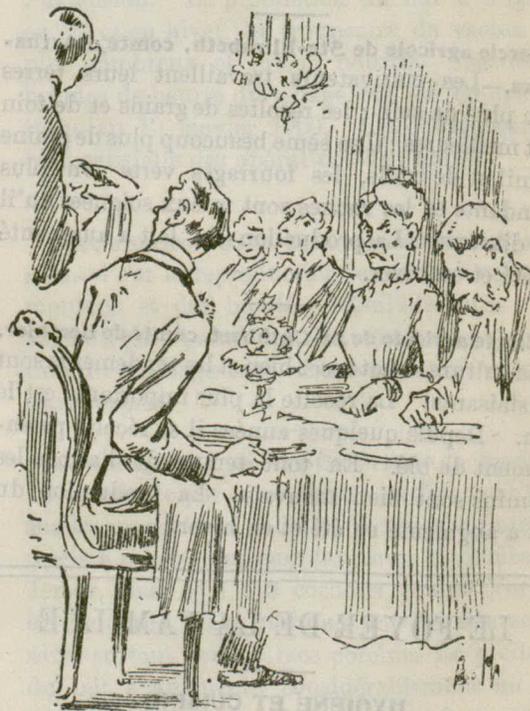
possible. Le Syndicat s'occupe spécialement du meilleur choix à faire de toutes sortes de graines fourragères et de grains de semence.

Veillez nous transmettre en même temps vos ordres pour tous les animaux reproducteurs que vous désirez acheter au printemps par notre entremise. Nous sommes en correspondance régulière avec les éleveurs et nous pouvons vous procurer ce que vous désirez aux meilleurs conditions du marché.

Tous ceux qui ont des animaux enregistrés à vendre au printemps, sont priés de vouloir bien les indiquer au syndicat.

Le Syndicat vend pour les cultivateurs les produits de leur ferme et achète pour eux tout ce dont ils ont besoin.

RÉCRÉATION

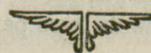


MALADRESSE DUN SERVITEUR

Pendant un grand dîner, un domestique répand la sauce d'un plat sur l'habit d'un des convives.

La maîtresse de la maison, lançant à l'invité un regard plein de reproches :

—Une si bonne sauce !... En reste-t-il encore pour les autres ?



ON DEMANDE DES OUVRIERS CHEZ EUX . . .



Echantillons de l'ouvrage. Une paire faite dans vingt minutes avec la machine montrée dans cette vignette.

LA PLUS GRANDE INDUSTRIE DU CANADA **Par le peuple Par le peuple !**

People's Knitting Syndicate, Limited,

Incorporé par Charte Provinciale, Toronto, Ont.

President ; A. W. Maybury, M. D.
Directeurs ; P. J. Horrocks, John P. McBride, H. M. Hardy.
Le Syndicat offre un nombre limité d'actions en lots de 20 parts. Chaque souscripteur de 20 parts sera pourvu gratuitement d'une machine à tricoter, valant 20 dollars, pour travailler pour le syndicat et pour partager dans les profits semi-annuels.

Lisez attentivement et devenez actionnaire

Ce syndicat a été formé avec une charte du Gouvernement aux fins de manufacturer des marchandises tricotées à meilleur marché que ne peut le faire aucune compagnie en existence. Pour faire un succès de cette entreprise, il sera nécessaire d'avoir la laine au prix les plus bas et de manufacturer les marchandises avec le moins de dépenses possibles.

Deux—
10. Le Syndicat manufacturera sa propre laine et ses machines.
20. Le Syndicat fera fabriquer toutes les marchandises par les actionnaires tricotant chez eux.

30. Le Syndicat paiera pour toutes les marchandises convenablement faites, immédiatement après leur réception, et tout en payant l'ouvrage quand il est envoyé, il divisera semi-annuellement avec ses ouvriers actionnaires les profits nets de la vente de toutes les marchandises faites par les actionnaires.

40. Le Syndicat vendra toutes les marchandises faites par les ouvriers actionnaires.

50. A chaque souscripteur de vingt parts de \$1.00 le Syndicat offre gratuitement une machine à tricoter de vingt piastres ; qu'il gardera, et fournit aussi à chaque actionnaire, sans aucune charge, les directions complètes, les échantillons et la laine pour fabriquer les marchandises.

Pour devenir actionnaire, ouvrier, le propriétaire d'une des machines, pour être payé pour l'ouvrage fait, et aussi pour participer dans la répartition égale des profits nets, vous n'avez qu'à devenir membre du Syndicat et prendre vingt parts de \$1.00 qui vous coûteront vingt piastres.

CE SYNDICAT A POUR FIN

De fournir gratuitement les machines et laines à ses actionnaires. D'après ce système on peut voir facilement que le Syndicat fera non seulement bénéficier ses actionnaires au moyen de dividendes mais qu'il leur donnera régulièrement de l'emploi chez eux. Le Syndicat est préparé à fournir à ses actionnaires les laines qu'il faut pour faire différentes sortes d'ouvrages, et il est aussi en état de disposer de toutes les marchandises tricotées avec ces laines par l'entremise de gros marchands à commission et au commerce au détail à mesure que ses actionnaires les envoient.

Toutes les marchandises tricotées étant faites par nos actionnaires à leur domicile, aucun tricotage n'étant fait à la manufacture. On verra que pour fabriquer des marchandises sur une si vaste échelle, il faudrait avoir plusieurs fabriques de tricotage pour lesquelles il faudrait investir des milliers de dollars, sans compter les taxes, les assurances et l'intérêt. Nous pouvons en conséquence non seulement fabriquer les marchandises à meilleur marché et en plus grande quantité, mais payer à nos actionnaires un beau dividende semestriel.

LA MACHINE que le Syndicat fournit est une machine à tricoter très rapide, sans couture, pour l'usage des familles et peut durer toute la vie avec tant soit peu de soin et pour aller en bicyclette. Le Syndicat garantit ces machines pour vingt ans. Elle tricote la laine la plus fine qui soit importée, de même que la laine canadienne, la plus grosse, et elle la tricote aussi bien que l'on peut tricoter à la main mais quatre-vingt fois plus vite. Avec chaque machine on envoie tous les accessoires ainsi qu'une quantité de laine pour commencer à travailler immédiatement. Le guide qui accompagne chaque machine est si clair et l'opération est si simple que toute personne d'une intelligence ordinaire peut faire n'importe lequel des articles requis par le Syndicat, tels que bas pour Dames et Messieurs, Bas pour Jeu de Golf et pour aller en Bicyclette, Jambières et Toques d'Enfants, etc., etc.

LES PRIX que le Syndicat paie pour tricoter ces articles sont : Chaussons, \$5.00 par cent paires ; bas de dames, \$10.00 par 100 paires ; bas de messieurs pour jeu de golf et pour aller en bicyclette, \$10.00 par 100 paires ; jambières et bas sans pieds pour bicyclistes \$5.00 par 100 paires ; belles toques, \$5.00 par 100. Tous ces articles sont faits rapidement à la machine, et à ces prix n'importe quelle personne qui veut travailler peut se faire un bon salaire, un salaire beaucoup plus élevé que en étant commis dans un magasin, en travaillant dans un atelier ou sur une ferme. Les actionnaires peuvent consacrer tout ou une partie de leur temps à tricoter, et par la même non seulement faire de l'argent en tricotant sur leur machine mais encore avoir part aux profits semi-annuels. La distance n'est pas un empêchement vu que la laine est légère et que le coût de l'Express est peu de chose. Le Syndicat paie l'envoi de la laine à ses actionnaires et ceux-ci paient pour envoyer leur ouvrage.

QUI PEUT EN FAIRE PARTIE. Toutes les Personnes qui désirent accepter cette offre et tricoter avec honnêteté la laine qui leur sera confiée.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EN FAIRE PARTIE

Chaque personne qui désire devenir actionnaire du stock, participer aux dividendes semestriels et faire du tricotage pour le Syndicat, recevant sa paie aussitôt que l'ouvrage est envoyé—doit découper la formule d'application suivante, signer son nom au bas, donner son adresse et ses références et l'envoyer avec un mandat d'express ou de poste pour \$20.00 au Syndicat.

FORMULE DE DEMANDES POUR STOCK ET MACHINES.

THE PEOPLE'S KNITTING SYNDICATE, Limited, 42 Church St., TORONTO ONT.

Cher Monsieur, —Ci-inclus vous trouverez \$20.00 pour le paiement complet de vingt parts de stock (sujettes à aucun autre appel) dans le People's Knitting Syndicate, Limited, que je désire qu'on m'alloue, et d'une de vos machines avec échantillons, instructions et laine, que je désire qu'on m'envoie aussitôt que possible, afin que je puisse commencer à travailler pour le Syndicat immédiatement sur réception d'iceux. Le dit stock devant me donner droit de participation aux dividendes semestriels du Syndicat, sans compter que je devrai être payé comptant sur livraison pour tout le tricotage que je ferai pour le Syndicat.

Nommez votre Bureau d'Express le plus près :

Votre Nom _____

Mentionnez ce journal.

Bureau de Poste _____

Journal d'Agriculture

Référence _____

Adresse _____

Ce commerce est établi, et par suite du grand nombre d'application que nous avons déjà reçu, le nombre des parts pour chaque souscripteur est limité à 20 jours

Ayrshires de la Ferme Rapide

A VENDRE

Un veau d'un an importé d'une mère. Aussi plusieurs jeunes veaux. S'adresser à

ROBERT HUNTER, Rapides de Lachine Que

W. W. OGILVIE, Propriétaire.

Bétail Ayrshire à vendre de tout âge, la mère du troupeau est la célèbre Cristine No. 5280 qui a donné 56½ de lait dans une journée aux concours de l'été dernier, Moutons Shropshire et Cochons Yorkshire tous de première classe à vendre à des prix modérés. S'adresser à Léopold Proulx, St. Ours, P. Q.

A VENDRE.—Plusieurs couvées d'œufs de volailles de prix, Minorcas Noires, Wyandottes argentées et Plymouth Rock. \$1.50 pour 15. G. H. Muir, P.O. Bougie, Côte St-Laurent.

A VENDRE.—Plants de légumes et de petits fruits. Plants et graine de tabac, 30 variétés. Tabac en feuille et préparé. S'adresser à J. G. Gareau, Horticulteur, St-Roch l'Achigan, Que.

A VENDRE, Taureau Ayrshire de première classe, âgé de 18 mois. Peut être vu chez G. H. Muir, Côte St Laurent ou par lettre à P. O. Bougie.



Guerison des Hommes Grátis.

Un remède qui remporte beaucoup de succès a été trouvé pour les faiblesses générales : vancocœle, débilité nerveuse et tout autre résultats d'abus et d'excess. Il guérit n'importe lequel de ces cas et ne faillit jamais de rendre la force naturelle et la vigueur. Le Dr qui a fait cette découverte veut que chaque homme le sache. Il enverra par conséquent un reçu donnant les divers ingrédients qui doivent être employés afin que chaque homme se le procure à très bas prix. Il envoie le reçu gratis et tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à L. W. KNAPP, M. D. 2145 Hull Bldg, Detroit, Michigan, demandant le reçu gratis tel qu'il l'explique dans ce JOURNAL, c'est une offre généreuse, et chaque homme devrait être fier d'avoir une telle occasion.

PROPRIETAIRES DE CHEVAUX, Employez



Baume Canstique

De Gombault, un remède sur, rapide et positif.

Le Vésicatoire le plus sur et le meilleur dont on ait fait usage. Il remplace tous les liniments pour les affections légères ou graves. Enlève les tumeurs et les taches des chevaux et des bestiaux. Remplace tous les canterés et la cauterisation. *Ne produit ni taches ni défauts.*

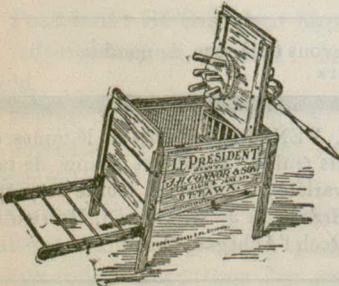
Toute bouteille vendue garantie pour donner satisfaction. Prix \$1.50 la bouteille. Vendu par les pharmaciens ou envoyé par l'express, frais payés, avec indications complètes pour son emploi. Demandez les circulaires decriptives.

The Lawrence-Williams Co., - Toronto, Ont.

Les semences de Ferry

Des milliers de jardiniers se servent des graines Ferry annuellement et ne sont jamais déçus. En employant des graines inférieures vous perdez de l'argent au lieu d'en faire. C'est mieux de payer un peu plus et avoir les graines Ferry. Cinq cents le paquet partout, valeur réelle. Elles sont toujours les meilleures. L'Annuaire des Graines de 1900 gratis.

La Laveuse PRESIDENT

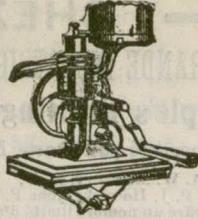


Est garantie. Si elle ne donne pas satisfaction retournez la et nous vous rembourserons l'argent. Chaque machine est garantie. Les seules machines qui ont une garantie sont manufacturées par

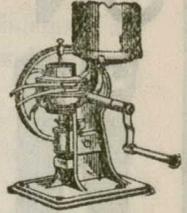
J. H. CONNOR & SON,

On demande des agents. Ottawa, Ont.

"BABY DE LAVAL" ECREMEUSE



Nouveaux modèles pour le 20ème siècle avec différentes capacités. Sont garanties les meilleures. Elle sera mise en compétition avec n'importe quelle autre écremeuse sur demande d'un acheteur. Pour plus amples informations adressez-vous à



CANADIAN DAIRY SUPPLY COMPANY

MONTREAL WINNIPEG

Nouveau et Grand CATALOGUE Illustré. Edition Française de la Cie des Incubateurs des Moines. Renfermant un **Traité Complet** pour l'Incubation Artificielle et Naturelle, l'Élevage, l'Entretien, l'Engraissement, les soins et les Maladies de tous les Animaux de Basse Cour. Instructions pour la mise en marche et conduite des Couveuses et Eleveuses, Construction des Poniillers et Couvoirs. Tous les Eleveurs et Fermiers devront se procurer ce catalogue qui leur sera d'une grande utilité. Nous avons constamment en mains les Ecailles d'Huitres broyées, le Mica Crystal Grit, la Poudre de Viande, les Machines à broyer les Os, et autres Accessoires de Basse-Cour. Notre Catalogue sera expédié franco par la poste sur réception de 10 centins.

O. ROLLAND, seul agent pour le Canada, 373 rue St-Paul, Montreal.

CHENILLES

Comment les détruire ???

Comment augmenter votre récolte de 200 p.c. et avoir de beaux fruits et légumes sains et non tachés. Tout cela est expliqué dans notre Catalogue et Traité sur l'arrosage, en français, lequel est envoyé GRATIS sur demande à tout propriétaire de verger. Dépôt général pour la Province de Québec du "Spramotor" Appareil à arroser, blanchir, etc.

DERY & FILS,

MONTREAL, Que.

On demande de bons agents.



Pelleterie Brute et Ginseng

On demande des Consignations

H. JOHNSON,

494 RUE ST-PAUL,

Les Plus hauts prix du ...Montreal du marché.

POURQUOI PAS OBTENIR VOS GRAINES DIRECT DE L'ENTREPOT

POURQUOI RISQUER DES GRAINES DETERIOREES EN PAQUETS?

Vieilles Graines non Convenables SIGNIFIENT

DESAPPOINTEMENT

Graines Fraiches et Convenables SIGNIFIENT

SUCCES

GRAINES D'EVANS

SIGNIFIENT

une réputation de supériorité acquise par 45 ans d'expérience dans le choix de Graines Convenables au Climat Canadien.

Nos Graines, grâce à la Poste, sont à la portée de tous. Ecrivez pour notre Catalogue Illustré de 1900 qui donne les prix de toutes sortes de Graines, Fleurs, Légumes et Champ.

Faites votre choix, Envoyez votre liste avec argent, votre ordre recevra attention immédiate.

WM. EVANS SEED CO,

MONTREAL

Fleurs Nouveautés
Fleurs Régulières
Légumes Nouveautés
Légumes Réguliers
Palmiers et Bulbes
Herbes Potagères
Graines de Mil et Trèfle
Graines de Gazon
Légumes et Racines de Champ
Petits Fruits
Plantes de Serre et de Table
Fertilisants
Pompes, Arrosoirs, Semeuses, Outillages, etc., etc.
Insecticides

Pots, Vases, etc.

TRICOTEURS A DOMICILE DEMANDES

Pour travailler chez eux sous la direction de.

La Yorkshire Manufacturing Co.

TORONTO.

Pour remplir de gros contrats. Bons gages facilement gagnés.

NOTRE METHODE DE FAIRE AFFAIRES.

Nous désirons nous assurer les services de familles qui tricotent pour nous à leurs demeures. Notre méthode est la même que celle adoptée en Angleterre. Nous sommes les inventeurs de ce système et notre établissement de tricotage est le plus considérable du Canada.

Après des longues expériences, nous avons réussi à produire une machine automatique avec laquelle on peut maintenant tricoter, sans couture, toutes sortes d'articles. Tous ceux, même d'une intelligence ordinaire, peuvent, au moyen de notre guide d'instructions, apprendre promptement à faire l'ouvrage. Tout ce que nous demandons, c'est que vous vous serviez de cette machine d'après les directions. Cette machine, faite expressément pour tricoter, est si facile à faire fonctionner, qu'il est impossible de commettre des erreurs en tricotant.

Les bas de bicyclistes, les chaussons d'hommes de chantiers et les mitaines de garde-moteur, sont en grande demande, et comme nous ne pouvons pas répondre entièrement à cette demande, pour avoir plus d'employés, nous avons adopté cette méthode d'annoncer.

Notre commerce considérable d'exportation dans les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie Anglaise et les Colonies Anglaises, exigent une demande illimitée de nos marchandises; et, si on réunit les articles tricotés des nombreuses familles que nous employons, à la quantité considérable d'articles que nous pouvons tricoter, ce qui nous permet d'épargner sur les loyers, l'assurance, l'intérêt sur le capital, etc., nous pouvons vendre à meilleur marché que tous les autres fabricants de cette sorte de marchandises, et nous pouvons vendre tous les articles que nous tricotons.

Les bas de femme à 10 cents la paire; les bas de homme à 12 cents la paire; les chaussons d'hommes de chantiers, 5 cents; et les mitaines de garde-moteur, 12 cents la paire. Tous les autres articles tricotés suivant la grandeur.

N'importe quel membre d'une famille peut conduire cette machine, et aux prix que nous payons, toute famille énergique devrait être capable de faire assez pour vivre à l'aise.

Nous envoyons chaque machine aux commençants avec un chausson ou un bas en partie tricotés, fixés à la machine, prêts à être continués, et aussi assez de laine pour tricoter une paire de bas ou chaussons échantillons et un guide d'instructions simple et complet, enseignant comment l'ouvrage doit être fait. Quand les échantillons seront finis et qu'il nous auront été retournés d'une manière satisfaisante, nous enverrons une quantité de laine, que vous tricoterez et que vous nous retournerez quand vous aurez fini. Nous payons d'avance les frais pour transporter l'ouvrage et nos employés paient pour le renvoyer. L'ouvrage, comme nous l'avons déjà dit, est simple et se fait rapidement, la machine pouvant faire dix mille mailles à la minute. Plusieurs personnes sont maintenant à notre emploi, lesquelles peuvent tricoter de vingt-cinq à trente paires de bas ou chaussons par jour, et la famille qui emploie bien le temps peut gagner facilement un bon salaire par semaine.

Nous fournissons gratuitement aux travailleurs tout ce qu'il leur faut, tel que laine, etc., et tout ce qui est nécessaire pour le travail. Nous ne fournissons les machines que pour l'usage exclusif des personnes qui désirent travailler pour nous, qui doivent pour devenir membres de notre personnel, nous envoyer la formule de contrat de commande, convenablement signée par eux, et au moins une bonne référence, et le montant requis, afin de nous donner en garantie voulue que les quantités de laine de valeur que nous pourrions envoyer de temps en temps, ne seront pas gaspillées ou employées mal à propos. Nos intérêts sont mutuels et il faut établir cette confiance si nous voulons réussir. Nous garantissons d'agir franchement et de payer promptement pour le travail; ne nous demandez donc pas de devenir de nos conditions, car nous voulons agir de la même manière envers tout le monde; de plus nous faisons des affaires considérables et il faut avoir des principes en affaires.

Le prix de fabrication de la machine est \$20.00, et pour aucune considération elle ne sera rendue à d'autres personnes qu'à celles qui s'engageront à faire du tricotage pour nous à un profit des productions de nos machines et du travail de nos employés.

Si quelque temps après avoir commencé à travailler, vous avez fait un montant de travail égal au prix d'achat et vous voulez discontinuer, nous reprenons la machine et vous remboursons le montant que vous avez payé pour cette machine, ne déduisant que le coût de nos dépenses.

Cette classe d'ouvrage est en grande demande dans le commerce. Nos travailleurs sont certains d'avoir de l'ouvrage d'une année à l'autre et si vous faites un engagement avec nous—pour travailler tout le temps ou durant vos moments de loisir—nous vous enverrons de l'ouvrage tant que vous le ferez d'une manière satisfaisante et que vous nous le renverrez promptement. Nous confions à nos travailleurs de grandes quantités de laine de valeur, et comme nous donnons des références quant à notre honnêteté et à notre intégrité, nous devons vous demander de faire de même, afin que nous sachions avec qui nous faisons affaires.

Nous avons cherché à vous démontrer aussi brièvement que possible en quel consiste notre travail, et quant à la machine, nous nous bornerons à dire qu'elle est telle que représentée et empaquetée avec soin avec la laine qu'il faut pour travailler et on l'expédie après avoir inclus un bas ou chausson en partie tricoté. Si vous décidez à faire un engagement avec nous, il faut que vous nous envoyiez la formule de contrat de commande au comptant, convenablement signée par vous et au moins une personne responsable commémorée, ainsi que le montant requis et quand nous aurons reçu tout cela, nous enverrons la machine avec tout ce qu'il faut pour commencer à travailler. Adressez :

LA YORKSHIRE MANUFACTURING CO., TORONTO.

Si vous désirez examiner la machine avant de l'acheter nous en enverrons une sur réception de \$3.00 comme preuve de bonne foi et pour défrayer les frais de transport au bureau de express le plus près de vous laissant une balance de \$12.00 à payer à l'agent et 25 cents pour nous faire parvenir cette balance.

On nous demande très souvent si on peut apprendre à tricoter sans professeur. Nous disons oui; vous n'avez pas besoin de professeur; toutes les personnes d'une intelligence ordinaire et qui peuvent lire le Guide d'instructions peuvent apprendre immédiatement à tricoter.

Nos références — Compagnies d'Express, Banques ou Maisons de commerce de Toronto.

FORMULE DE COMMANDES—FORMULE DE CONTRAT DE COMMANDE DE \$15.00 COMPTANT.

A la YORKSHIRE MANUFACTURING CO., 130 YONGE ST., TORONTO, ONT.
Messieurs—Je désire faire l'ouvrage tel que décrit dans cette annonce et j'inclus \$15 en paiement d'une machine à tricoter automatique, accompagnée de la marchandise, instructions et toutes choses nécessaires pour faire l'ouvrage, le tout devant m'être envoyé par express, TOUTS FRAIS PAYES.
Il est compris et convenu qu'en n'importe quel temps que et que je désirai discontinuer, la Yorkshire Man'f reprendra la machine et les accessoires et après avoir déduit les dépenses, me remettra le montant payé pour la dite machine.

Bureau d'express le plus près est à _____

Nom au long _____
L'expéditeur ou le chef de famille—si possible—doit signer ici.

Bureau de poste _____ Rue _____

Comté _____ Prov. _____

Pour référence, je nomme la personne suivante _____

Mentionnez ce journal
Journal d'Agriculture

Ne manquez pas de vous servir de cette formule en envoyant votre remise pour la machine et ses accessoires: vous devriez la remplir et la faire signer par au moins une personne responsable et à l'endroit indiqué. Détachez-la et renvoyez-nous-la et spécifiez, ici, combien de temps vous pensez consacrer à l'ouvrage; aussi de quelle manière vous désirez, être payé hebdomadairement, mensuellement, ou quand vous enverrez l'ouvrage.

Envoyez votre remise par mandat d'express, lettre enregistrée ou mandat-poste, et nous vous enverrons promptement la machine, les accessoires et un guide simple pour faire le travail.

Etes-vous Sourd ??

Tous les degrés de surdité sont maintenant guérissables; seuls les sourds-muets sont incurables. Méthode nouvelle et simple. Les bourdonnements cessent immédiatement. Décrivez votre cas, Nous prenons des renseignements et donnons gratuitement un conseil.

DR. DALTON'S AURAL CLINIC.

596 LASALLE Ave., CHICAGO, Ill.

BEURRERIES.—JOBS.

Par suite de transformation d'outillage.

A VENDRE—Matériel complet presque neuf, avec Alpha neuve, Turbine ou courroie, au choix, et bouilloire neuve.—Poste écrémage complet ALEX-ANDEA 1, nouveau modèle, parfait ordre—Diverses autres pièces, matériels de beurrieres.

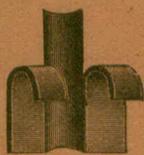
S'adresser à FORTUNAT PEPIN,

Scott-Junction, Beauce

A VENDRE

Surplus de Stock. Framboisiers à mes frais par la malle. 6 Cuthbert 25 cts. 6 Turner 25 cts. Par express aux frais de l'acheteur. Gadelliers 12 pour \$1.00. Variétés: Lee's Prolifer, Black Champion, White Grape, 12 Pommiers pour \$4.00, variétés Duchesse et Wealthy. Aussi assortiment général en cette ligne. Adresse ELIE HARDY, Pépiniériste, Ste-Ane de la Pérade, Que, Condition comptant.

La pince ouverte



OPEN

Pour clôturer les fermes il n'y a rien de meilleur. Demandez par écrit l'adresse de l'agent le plus proche.

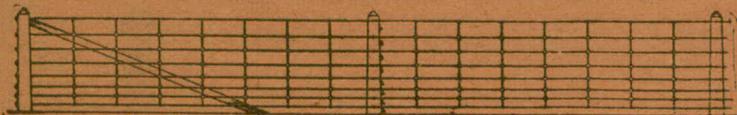
ANCHOR WIRE FENCE PAT'D

La pince fermée



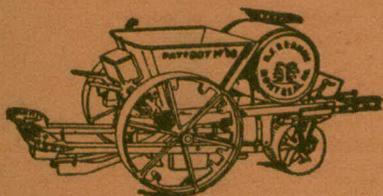
CLOSED.

Hauteur de cheval, à l'épreuve des taureaux, les cochons et les moutons ne peuvent passer à travers.



ST. LAWRENCE ANCHOR FENCE CO., 485 rue St. Paul MONTREAL.

PLANTEUR a TABAC et a CHOUX ameliore de REAUME



Une des plus belles inventions du dix-neuvième siècle. Depuis deux ans la culture du Tabac a été un des chefs-d'œuvres de l'industrie de la Province, et promet beaucoup pour l'année 1900. Le procédé du plantage a toujours été très lent, et j'ai cru sage de fabriquer et breveté une machine qui répondra au besoin désirable pour améliorer et soulager l'ouvrage du plantage.

Cette machine peut planter de quatre à cinq arpents par jour. Elle plante le Tabac et les Choux, de deux à deux et demi et trois pieds de distance, au goût de l'opérateur. Elle distribue l'eau dans chaque fosse, au désir de l'opérateur.

Les avantages de cette machine sont de déposer la racine du plant dans l'eau, et de renhausser le plant avec de la terre sèche, évitant le durcissement du sol, généralement fait quand il est planté à la main. L'expérience nous a montré que le plant de Tabac, planté avec cette machine, prend et profite mieux qu'à la main. Cette machine a été essayée durant le printemps de 1899, et a donné la plus grande satisfaction méritant l'approbation de tous ceux qui l'ont vue fonctionner.

Toutes personnes voulant acheter cette merveilleuse machine doivent donner leur commande de bonne heure, car la demande va être très grande cette année.

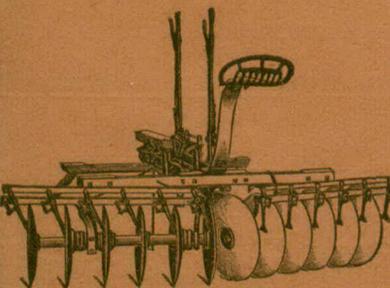
Les premiers ordonnés seront les premiers servis. Pour plus d'informations de prix, termes, etc., s'adresser à

BREVET A VENDRE D. F. REAUME, 2587 Notre-Dame, Montreal.

VOUS SEREZ SURPRIS

de savoir le prix peu élevé que nous demandons pour nos clôtures, considérant l'avance du prix du fil de fer. Vous feriez bien d'y voir avant d'acheter. Aucune clôture ne ressemble à la nôtre. Montez la PAGE avec de bons poteaux aux bouts, et elle sera solide . . .

The Page Wire Fence Co. Ltd, Walkerville, Ont.



Lieuses, Moissonneuses, Faucheuses, Rateaux, Herse à Disques, Herse à Dents à ressort, Sarcloirs, Charrues

Succursales :

MONTREAL, 160 rue McGill.
 QUEBEC, 78 rue St-Paul.
 ST-JEAN, N.B., 93 rue Germain.

Bureau Principal et Fabricate :
 SMITH'S FALLS, ONT.

*Est-ce la qualité qui vous intéresse ?
 Si oui, nous pouvons vous intéresser*
 Si vous n'avez pas encore fait usage d'une de nos herse avec disque "Windsor," vous avez une agréable expérience à faire. La Herse accomplissant le travail le plus parfait sur le marché.
 Demandez-le à ceux qui l'ont employée. Notre nouveau catalogue de 1900 vous l'explique. Ce sera un grand avantage pour vous de le faire venir.

The Frost & Wood Company
 LIMITED

Un Merveilleux Ouvrage

d'art relié a été publié à New-York, avec une dépense d'un de la de \$100,000, pour lequel les éditeurs désirent un gérant en ce pays, aussi un bon solliciteur; bon salaire à celui qui fera l'affaire. Pres de 100 pages complètes de gravures, papier somptueux couvert et reliure en maroquin; près de 100 pages dorées sur reliure en toile. Tous ceux qui le voient l'achètent, les presses fonctionnent jour et nuit tant la vente en est considérable. Des femmes et des hommes chrétiens réalisent des fortunes en prenant des commandes. Promotions rapides. Une femme chrétienne a réalisé \$500.00 net en quatre semaines en prenant des commandes parmi ses connaissances fréquentant la même église et parmi ses amis. Ecrivez-nous: Cela peut vous conduire à position permanente comme gérant de nos affaires et pour voir à notre correspondance considérable, à laquelle vous pouvez voir en demeurant chez vous.

S'adresser à H. A. SHERMAN, Secrétaire Général, 12 quinzème rue Ouest, entre le Broadway et la cinquième avenue, New-York.

ON DEMANDE

Une femme ou un homme chrétien qualifié pour une position de confiance permanente, dans votre pays natal—\$850 par année. Ecrivez votre adresse sur enveloppe avec timbre à R. S. Wallace, Corcoran Bldg, Washington, D.C. En face du Département du Trésor.

La Croix Electrique Diamant

Diamond Electric Cross



aussi appelée la Croix Volta, a été découverte en Autriche, il y a plusieurs années, et à cause de ses grands mérites, elle fut bientôt répandue dans tous les pays d'Europe.

La croix électrique ornée de diamants guérit le rhumatisme des muscles et des jointures, la nervosité, névralgie, engourdissement, tremblement, dépression mentale, faiblesse, insomnie et toutes les affections du système nerveux, découragement, hystérie, paralysie, appoplexie, attaques d'épilepsie, danses de St-Guy et palpitations du cœur. La croix doit être attachée à un fil de soie et portée autour du cou jour et nuit. Prix \$1.00, et nous garantissons qu'elle fera autant de bien que les meilleures ceintures électriques qui coûtent de quinze à vingt-cinq fois autant. Tous les membres des différentes familles devraient toujours en avoir une, car on ne saurait trouver un meilleur préventif contre la maladie. Envoyez \$1.00 par express, mandat-poste ou lettre enregistrée et nous vous enverrons franco par la poste une croix électrique ornée de diamants avec instructions sur la manière de s'en servir. Nous avons des milliers de témoignages.

"J'ai enduré des douleurs pendant des années, maintenant je suis parfaitement bien. La croix électrique ornée de diamants m'a guérie."

Caroline M. Petersen,
 Richfield, Utah.

The Diamond Electric Cross Co.,
 303 Milwaukee Avenue,
 Chicago, Ill.